

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Gérant : HArbour 4897

LE DEVOIR

TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

IL FAUT TENIR!

se multiplient qui démontrent l'erreur profonde qu'on a commise, en substituant au billet bilingue, qu'exigeaient la logique, le bon sens, la commodité, etc., la double série de billets anglais et français. Cela ne surprendra aucun de ceux qui se sont donné la peine de réfléchir, et les lecteurs du Devoir moins que les autres.

Il était assez facile, dès la première heure, de deviner les ennuis que susciterait cette cote mal taillée; nous disons les ennuis, non pas tous les ennuis, car la réalité dépasse bien souvent nos calculs.

Nous nous heurtons à d'inévitables difficultés, à de la mauvaise volonté parfois, à de la morgue ignorante quelquefois, — quelquefois aussi, hélas! à la sottise de certains des nôtres.

Résultat net: le mécontentement est considérable. Il se manifeste, à la fois, chez les clients qui sont mal servis et chez les employés de banque qui se plaignent d'un travail supplémentaire.

Nous pourrions produire là-dessus tout un dossier. Mais il ne faut jamais oublier, et il ne faut pas permettre que les autres l'oublient, que ce mécontentement ne résulte point de l'emploi du français et de l'anglais mais de la stupide façon dont l'on a prétendu régler cet emploi.

Si, comme la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale le font depuis longtemps, et comme la Banque Molson le faisait il y a trois quarts de siècle, on avait, sur le même billet, inscrit les libellés anglais et français, aucun des embarras dont l'on se plaint aujourd'hui ne se produirait.

Les banques n'auraient point à calculer le nombre des billets anglais ou français dont elles peuvent avoir besoin, les clients n'auraient point à réclamer des billets de leur choix. Tout marcherait automatiquement, sans heurt et sans réclamations, comme sur des roulettes.

Et nous aurons la chance, non seulement d'obtenir le billet bilingue, mais de recueillir, en d'autres domaines, une plus large mesure de justice.

Ce n'est point, on le sait, l'occasion qui manquera... Omer HEROUX

Les appréhensions qui forment les partisans du billet bilingue sont bien fondées, il sera toujours temps d'y revenir. En attendant, faisons un pas en avant, en acceptant ce billet qui marque, pour la première fois, la reconnaissance du français en ce domaine particulier.

Nous ne reviendrons pas sur cette ancienne querelle. Nous dirons simplement à tous les partisans de cette thèse: la preuve est maintenant faite des embarras et des ennuis que l'on prédisait. N'est-ce point le temps pour vous de réclamer le billet bilingue?

Quant aux banques, elles savent mieux que personne qu'il suffirait, pour obvier à tous les inconvénients dont elles se plaignent, de substituer à la double série actuelle ce billet bilingue. Qu'elles le demandent donc comme nous! Elles n'ignorent point que leur voix serait certes l'une des plus puissantes qui se puissent élever en faveur de la logique et du bon sens.

Pour nous, en tout cas, il n'y a qu'une chose à faire: réclamer partout, en attendant le billet bilingue, le billet français de la Banque du Canada.

Ainsi, nous démontrons que nous tenons au respect de notre langue dans tous les domaines.

Ainsi, nous prouvons qu'on ne nous use pas aussi facilement que certains l'ont peut-être imaginé.

Ainsi, nous hâterons la solution logique: l'émission du billet bilingue.

... Notez bien d'ailleurs que tout se tient ici. Dans la constitution des services de la Banque du Canada, on nous a traités comme quantité négligeable, ou presque. N'est-ce point, pour une bonne part, le résultat de nos négligences et de notre apathie anciennes?

Si nous cédonons sur le terrain des billets, nous inciterons les gens de la majorité à conserver cette attitude de dédain, à garder pour eux tous les gros morceaux; si, au contraire, nous tenons ferme, nous les ferons réfléchir.

Et nous aurons la chance, non seulement d'obtenir le billet bilingue, mais de recueillir, en d'autres domaines, une plus large mesure de justice.

Ce n'est point, on le sait, l'occasion qui manquera... Omer HEROUX

compte que si le Canada a manqué de justesse de se ruiner, de 1914 à 1918, il se ruinerait inévitablement à prendre part à une nouvelle guerre et qu'il n'y a aucune raison pour lui de se laisser entraîner à dépenser quoi que ce soit pour cela. Il existe au contraire cent excellents raisons pour lui de s'en abstenir de toutes façons.

Une opinion
Le Progrès du Golfe, de Rimouski, dont le principal rédacteur, M. J.-Eudore Couture, est notaire de profession, voit d'un assez mauvais oeil la nouvelle loi provinciale d'impôt sur les successions. Il écrit: "Nous ne dirons pas pour le moment ceci: la marge d'exemption accordée au conjoint survivant (\$10,000) est vraiment trop minime et devrait être portée, comme sous l'ancienne loi d'avant 1930, à \$15,000; au surplus cette exemption devrait être applicable également aux enfants et petits-enfants de la personne décédée. Cette refonte de la loi des droits successoraux, d'après le projet de loi, est de nature à grever lourdement les futurs légataires et héritiers des successions moyennes, les plus fréquemment dans nos districts ruraux. L'impôt successoral a toujours été odieux, et considéré comme vexatoire. Il va l'être davantage, s'il atteint non seulement les héritiers de succession cossues, mais encore ceux des successions qui suffisent à peine à assurer convenablement la subsistance aux veuves et aux orphelins." Bon sens même.

Emprunts
Dans un seul numéro d'hebdomadaire de la province, et dans la même page, il y avait la semaine dernière une actualité d'un de nos collaborateurs, un article d'un autre, tout un grand article d'un troisième. Cette reproduction n'était pas pour fâcher les auteurs de tout cela. L'auteur, c'est que nos trois rédacteurs ont dû passer pour être tous attachés à la rédaction de cet hebdomadaire; car il ne donnait nulle part crédit à nos rédacteurs d'être au Devoir; sans doute parce que, si l'on prélève des textes à la rédaction de notre journal, on fait mieux de ne pas l'afficher? Le vrai, c'est que les rédacteurs du Devoir ont plaisir à voir leurs articles et leurs notes reproduits un peu partout; mais, en toute justice pour eux-mêmes et le journal où ils écrivent, il serait bon qu'on en donnât crédit à celui-ci. Nous comprenons néanmoins que si cela devait créer des ennuis à tels de ces hebdomadaires, grands amis d'un régime qui déteste le Devoir, ils préféreraient faire une partie de leur rédaction à même la nôtre, d'un côté, — ce qui est économique, — et, de l'autre, ne pas attirer là-dessus trop vivement l'attention de leurs amis québécois. Nos idées, pendant ce temps, ont cours ailleurs que dans les seuls milieux du Devoir; ce dont nous nous plaignons jamais. Notons, d'autre part, que nombre de ceux qui nous empruntent des textes le disent. C'est mieux et plus honnête envers les auteurs de ces textes et le journal où ils écrivent.

Le Terroir
Pour celui qui suit, je ne dirai pas le mouvement littéraire, mais l'emploi de nouvelles expressions se présente un phénomène intéressant.

Dès qu'une de ces expressions voit le jour — création d'un mot, acception nouvelle — presque tous les journalistes en font leurs beaux dimanches.

En voici une qui me paraît toute récente; il s'agit du mot truffier. On l'imprime, par exemple une relation truffée de notes; un livre truffé de commentaires. Avis aux jeunes, anxieux d'être à la page.

Les truffes jouissent d'une réputation enviable. Un jeune garçon de Montréal avait dérobé une boîte de truffes; il avait entendu dire que c'était très bon, très cher. Il invite un camarade de son âge et les voilà en train de déguster. Après quelques instants d'efforts méritoires pour s'avourer ce condiment de grand choix, l'un d'eux:

— Aimes-tu ça les truffes? — Bien non. — Moi non plus. — Et la boîte entamée fut jetée aux déchet.

Chez les gens du peuple, on n'est pas si avancé. Un curé français du Manitoba célébrait un anniversaire. Il invite de braves paroissiens. Le plat de résistance était une dinde truffée. Le bon curé remarqua que les convives mettaient discrètement de côté de petits cubes noirs! L'un d'eux s'était risqué à goûter: "C'est du caoutchouc!" Voilà un début truffé de remarques telles que ces.

L'apparition de certains néologismes aide à dater un ouvrage. Dans une lettre antédative, un auteur canadien parlait d'apaches plusieurs années avant que le mot eût

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

M. Taschereau tient à laisser M. Bennett passer le premier

Ce n'est pas par civilité, mais parce que le premier ministre de Québec espère profiter de la râclée qui sera infligée, souhaite-t-il, à son collègue fédéral — M. Bennett est pressé; M. Taschereau a le temps — Les listes électorales — Mauvaise affaire à enterrer — M. Bouchard dans le ministère: celui-là recouvre sa taille et celui-ci se diminue — L'affaire Hepburn — Un monument d'égoïsme — Désarroi dans les rangs du parti — L'union sacrée aux orties

Plusieurs journaux ont annoncé les élections provinciales de Québec pour la fin de mai ou le commencement de juin. Cette nouvelle fait lever les épaules aux gens bien informés. Il est entendu que M. Taschereau escompte comme tout le monde la défaite écrasante de M. Bennett, particulièrement dans notre province; mais il veut passer dans le sillage de l'armée fédérale victorieuse.

Le calcul n'a rien de machiavélique; c'est une tactique en quelque sorte classique. Le gouvernement de M. Bennett touche au terme de son existence: M. Taschereau a un an devant lui. Rien ne le presse, puisque ses élections ont eu lieu au mois d'août 1931.

Sans doute, s'il précipitait l'appel au peuple, il surprendrait les deux groupes les plus importants qui le combattent en pleine période d'organisation. Ils n'ont pas encore mis leurs armes au point.

Ensuite, il profiterait des espoirs suscités par la loi de colonisation qui, à l'épreuve, confesse les amis les plus sincères du gouvernement de Québec, se révéleront injustifiés.

Mais ces avantages ne contrebalancent pas celui de pouvoir lancer aguerrie et victorieuse qui aura, de plus, consolide son union sous le feu de la mitraille. On sait en effet, que les libéraux, parfois très divisés entre deux élections, serrent les rangs dès que l'on bat de la caisse... électorale.

Ensuite, il s'agit de la farcissure des listes de voteurs. De cette aventure, le gouvernement ne sort pas brillant. Mais, en réalité, si sa réputation est éblouissante, il retire un avantage de la non-inscription de quelque quinze mille noms.

Il est douteux que tous ces noms soient apocryphes. Or les jeunes gens, inscrits de bonne foi et qui perdent leur droit de vote, auraient, dans la plupart des cas, voté contre le gouvernement. La catégorie d'électeurs la plus mécontente contre l'administration à l'heure actuelle, c'est en effet celle-là où les chômeurs sont en forte proportion.

Par ailleurs, M. Taschereau entend le replâtrage de son ministère. On compte que M. Bouchard y entrera aujourd'hui même. Ce calcul est un clair témoignage de l'embaras du premier ministre. Sa vanité s'oppose en effet à tout rapprochement avec le député de Saint-Hyacinthe; en nommant M. Bouchard ministre, M. Taschereau avalera la pire coulée de sa vie. Par ailleurs, il n'obtiendra pas l'effet voulu. M. Bouchard n'est pas l'un des plus prestigieux des députés du Parlement de Québec. Quand il fut nommé président de la Chambre sa nomination suscita dans toute la province des mouvements divers suivant le tempérament de ceux qui y réfléchissent. Mais il a acquis en suite de la notoriété et des sympathies, il s'était grandi en se dressant contre le gouvernement. S'il se colle à ce gouvernement, c'est celui-ci qui se met à la vraie taille de M. Bouchard. Et, par ailleurs, toutes les préventions renaiscentes qui existaient contre le président de la Chambre et qu'il avait apaisées en épousant la lutte contre les monopoles électriques renaitront et peuvent se tourner contre le ministère.

Dernier motif qui doit inciter M. Taschereau à ne pas se presser: l'attitude de M. Hepburn au sujet des contrats électriques. M. Aimé Geoffrin, nous dit-on, a passé plus de quinze jours à Toronto pour tâcher de détourner la foudre du ministre radical. Le grand avocat, qui, sans erreur, est l'un des membres du conseil d'administration de la "Beauharnois", a échoué. Cette affaire est une terrible épine au flanc du parti libéral. M. King n'a pas encore osé ouvrir la bouche. Les déclarations de M. Lapointe sur la solidarité libérale partout et dans tous les domaines prennent désormais un accent singulier. M. Hepburn tire son épingle du jeu en se moquant, avec une désinvolture éperdue, du sort qu'il peut faire au crédit du Canada en général, à celui de sa province en particulier, aux ressources de la province de Québec; en se moquant également des entailles qu'il peut faire à l'union sacrée de son parti.

Bref, M. Taschereau n'a aucune envie de marcher à l'heure actuelle; il compte par-dessus tout se blottir derrière le parti fédéral et celui-ci, grâce à l'égoïsme radical et sacré de M. Hepburn, est affreusement embarrassé à l'heure présente.

fait le tour de la presse parisienne. Dans un journal de Paris Alexandre Arnoux parle d'un épicier "don Quichotte de la cassonade et du mûle-sirop" qui vivait "entre son bacon et ses pickles". Le sirop d'étable, ça nous connaît; nous nous contentons de marinades à défaut de pickles.

Je conseillerai aux élèves qui usent leur fond de culotte sur les bancs de cueillir au cours de leurs lectures de quoi enrichir et justifier leur vocabulaire.

Dans Alphonse Daudet, les expressions courantes ici font sonnet; j'ai son nom au bout de la langue; les jambes à l'air; garçon élevé dans les jupes de sa mère; vide de vache enragée; aller marchander les vivres; le prix coûtant; pouvu qu'il ne soit pas malade? il est si délicat; s'en retournerait le coeur gros; s'amuse pour de bon; si ce n'était pas honteux; le bourrait de coups de pied; quand s'ouvrent les portes du violon; comme quand; tout un après-midi; à corps perdu; vieille sauvagess; vieille squaw; rien qu'eux deux; ça crinière... était ébouriffée; l'institution étant en pleine déconfiture; écié qui se mange; marchait sur l'empêgne de ses souliers; quand on sort de manger; en bougonnant; je vous fais coffrer; entendit... un train inaccoutumé; mettre la main à la pâte; tablier blanc à bavette; de... son adversaire par-dessus bord; racines en train de sécher; c'est maman qui me montre; a-t-on jamais vu un animal pareil; c'était des joies, des rires; de l'accoler à un arbre; on le choyait; mais plus du tout, du tout; les enfants, ça vous a des chagrins; il y a beau temps; il y en a une vraie lapée; il est gentil tout plein; ce petit gars; m'en a-t-il fait des peurs; il se carrait dans sa veste; avec vous, je ne suis pas en peine; comment ça va; elle est en journée au château; au pas de la porte.

M. Bouchard, pour comprendre le patois canadien, les anglophones feraient bien d'essayer de saisir le français de Paris.

Théophile Hudon, S.J.
Dans une causerie précédente, on a imprimé pleine de variété: c'est pleine de vanité qu'il faut lire.

Carnet d'un grincheux
Personne n'ajoute foi à ces racontars selon lesquels le parti libéral provincial aurait été l'auteur du paquetage des listes montréalaises. Un avocat du parti a donné à cela le plus formal démenti; et personne n'a même soupçonné, tant il est clair que ce n'était pas Québec qui devait profiter de cela. C'est encore un vilain coup

Portrait Alcide est gêné

Alcide a l'air froid, snob ou indifférent; emmitoufflé dans le long et embarrassant manteau de la timidité, il marche avec hésitation et ses gestes sont incertains, gauches ou très brusques. Sous cette malencontreuse enveloppe, il cache un coeur sensible et une intelligence des plus éveillées que ses amis seuls peuvent apprécier. Si un étranger est aimable et lui parle, Alcide est tout heureux mais sa langue se paralysait à l'instant et c'est à peine s'il peut réussir à articuler quelques mots inintelligibles en réponse aux avances qu'on lui a faites.

La plupart des gens sentent, sous diverses formes et de temps à autre, monter en eux cette gêne effrayante mais le timide dont nous faisons la connaissance aujourd'hui en est l'esclave à chaque minute du jour. Malgré l'embaras persistant dans lequel il se trouve, Alcide aime le monde; combien de fois cependant, en société, n'a-t-il pas désiré ardemment fonder sur place, derrière un mur, un coin où se blottir pour n'être pas vu, pour n'être pas entendu, pour n'être pas touché.

Entrer seul dans un appartement où il y a déjà plusieurs personnes, c'est pour le timide une épreuve terrible et presque insupportable. Il en perd toute sa lucidité et agit comme dans un état de confusion. Nous doutons-nous de ce qui se passe dans le coeur du pauvre Alcide, quand nous le voyons, hésitant, franchir le pas de la porte? Regardez-le; il salue à peine ses connaissances et sa principale occupation est de trouver une chaise libre et de s'y écarter afin de ne pas être plus longtemps debout, le point de mire. Doutant de lui-même, il fait souvent des gaffes et on le remarque d'autant plus qu'il les souligne par sa figure écarlatée. Choisir ses mots et ses phrases afin de ne pas bredouiller lorsqu'on lui adressera la parole et malgré ces préparatifs frémir de peur, en entendant, en solo, sa propre voix, ce sont là des phases de la maladie qu'Alcide est obligé d'endurer; il a le trac en société comme les artistes en concert. Mais il ne se décourage pas et à chaque fois qu'une épreuve blesse son orgueil, il promet de se corriger. Alors, dans le feu de sa décision, il dira et fera des choses si audacieuses qu'elles surprendront même les plus effrontés. Comment Alcide a-t-il bien pu faire cela, lui qui est d'habitude si gêné? disent ses amis. Il passe d'un extrême à l'autre. Avec l'âge, il se fera un masque, pour dissimuler sa timidité; il allumera une cigarette, tira très fort, ou encore, il restera impassible comme le sphinx; les dégoûtements varient avec les personnes. Le plus grand tort du timide est de trop se pré-

occuper de l'opinion des autres; il survole constamment le regard de la foule qu'il croit fixé sur lui. "Voilà, cher Alcide, mettez-vous donc dans la tête que personne n'est assés extraordinaire pour être examiné sans relâche; ce qui inquiète chacun, c'est sa propre personne plus que n'importe quelle autre."

Le jeune amoureux timide est sans doute le plus à plaindre de la catégorie des Alcides, car bien qu'il donne le plus drôle de spectacle, il se passe en lui toute une tragédie faite d'émotions et de craintes. "Je vais téléphoner à Sabine, se dit-il; mais que vais-je lui dire, comment terminerai-je ce téléphone?" Cela l'épouvante. L'Amour le fige, et pourtant, il voudrait bien parler à Sabine, cette chère Sabine, à qui il rêve jour et nuit. Il prend le récepteur et signale le numéro; sa main tremble, il voit tout embrouillé, sa gorge est sèche. Pensez-vous, dans une seconde, il entendra la voix chérie et lui-même sera obligé de parler! "La ligne est engagée!" Ah! délirance; le hasard l'a pris en pitié. Ayant fait une fois l'effort surhumain, il ne se sent plus la force de recommencer et Sabine l'attend ce qu'elle appelle des cérémonies, jette vers un autre ses yeux languoureux et enjoliveurs. Cependant Alcide ne devrait pas se décourager malgré ses échecs et les humiliations que lui apporte journellement sa timidité; il y a un remède à cette maladie qui paraît incurable au premier abord. Le mal se guérit lentement mais finit par disparaître. Voici l'ordonnance du médecin suivie de ses conseils: "trois onces de nature!" et de spontanéité; agissez comme si vous étiez seul ou en famille sans analyser chacune de vos paroles et actions, quatre grammes de confiance en vous-même stimulée par la pensée que la moitié des gens que vous rencontrez ne vous valent pas, "six onces" d'aplomb omettant cette peur d'avoir l'air ridicule. Mélez le tout dans une bonne dose de volonté et de patience et apportez cette prescription dans les réunions mondaines et assemblées de toutes sortes. Pen à peu le bien se fera sentir et un beau matin vous vous éveillez gai, essant de comprendre pourquoi vous avez été si longtemps l'esclave de la gêne. En attendant, bonne chance!

Jeanne La ROCQUE

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241*

Bloc-notes

Echo d'un discours

Le discours de M. Bourassa aux Communes, la semaine dernière, sur la participation du Canada aux guerres futures, soit de l'Angleterre, soit de toute autre nation alliée à la Grande-Bretagne, n'a pas manqué d'avoir de l'écho, dans différents quotidiens canadiens, américains et anglais. Le correspondant du Times, de New-York, à Ottawa, M. John MacCormac, écrivait le 4 avril à son journal, en marge de ce discours du député de Labelle: "M. Bourassa a rappelé avec humour et une pointe d'orgueil qu'au cours de la dernière guerre il s'est fait presque chasser de réunions publiques à Ottawa et ailleurs, pour avoir préconisé la neutralité du Canada. Cette semaine, il a répété son plaidoyer en faveur de la neutralité canadienne et cela a heurté beaucoup moins de gens... Il y a peu de doute, il n'y a même aucun doute que ses déclarations les plus extrêmes représentent bien le sentiment de ses concitoyens canadiens-français, — qui forment presque le tiers de la population canadienne. Et les quatre cinquièmes des Canadiens tout court approuvent probablement l'ensemble de ses déclarations, sauf les extrêmes. Lorsque, dans un fameux discours qu'il fit à Hamilton en 1926, M. Arthur Meighen, ancien premier ministre, préconisa la tenue d'un référendum avant que le Canada entrât dans une nouvelle guerre, le parti conservateur, dont il était alors le chef, répudia cette proposition. L'on doute que ce parti irait prendre la même attitude, si la chose se représentait". M. MacCormac signale que la Grande-Bretagne est inquiète, présentement, du sentiment canadien quant à la participation aux guerres à venir. Il rappelle à ce propos les déclarations, à tendances de propagande, de sir Roger Keyes et de l'amiral Tyrwhitt, au Canada, l'été dernier, à l'effet que la Grande-Bretagne accueillerait avec joie toute contribution du Dominion à une marine de guerre impériale plus forte. Il y a eu aussi le visite intéressée de sir Maurice Hankey à Ottawa, où il a fait une enquête sur les projets du gouvernement canadien quant à la défense de l'empire. Les Canadiens, conclut M. MacCormac, "défendraient à coup sûr le littoral de leur pays contre toute attaque; peut-être se porteraient-ils à la défense de la Grande-Bretagne, si elle était victime d'une attaque tout à fait injustifiée; mais il est improbable qu'ils voulaient aller plus loin que cela." En fait, tous les Canadiens, sauf peut-être quelques milliers d'hublucubus impérialisants, se rendent

CE SOIR à 8 hrs 15, AU Monument National, Assemblée des JEUNE-CANADA

Porteront la parole: Jean-Louis DORAIS, Thuribe BELZILE, Bernard HOGUE, Paul SIMARD.

POLITIQUE ET POLITICIENS

Le Grincheux (Suite à la page 2)

CE SOIR à 8 hrs 15, AU Monument National, Assemblée des JEUNE-CANADA

Porteront la parole: Jean-Louis DORAIS, Thuribe BELZILE, Bernard HOGUE, Paul SIMARD.

L'aide aux aveugles

(Suite de la 1ère page)

Par suite sans doute des circonstances, M. Bennett, devenu premier ministre, n'a pu remplir cette promesse. Il n'a augmenté la contribution fédérale que de 50 75 pour cent.

L'injustice à l'endroit des provinces qui ne bénéficient pas de la loi des pensions de vieillesse n'est que plus grande. Le rapport d'une commission parlementaire à propos de l'aide aux aveugles ne la rend que plus manifeste.

Sept provinces sur neuf

Nous citons le rapport en question: "Les dépositions entendues par la commission indiquent que la loi des pensions de vieillesse n'est en vigueur que dans sept provinces sur neuf et que, par conséquent, une fois la loi modifiée, ses dispositions ne seront d'aucun avantage pour les aveugles des deux autres provinces, à moins que celles-ci n'adoptent subsequmment la loi des pensions de vieillesse et ses modifications projetées.

Il est aussi démontré que les archives des organismes qui s'intéressent aux aveugles portent le nombre des aveugles de quarante à soixante-dix ans à 3,016. Il a été déclaré que la loi demandée par la dite résolution s'appliquerait, restriction raisonnable faite, à 2,178 personnes. Ces chiffres s'harmonisent assez bien avec les rapports du recensement pour être considérés d'une exactitude raisonnable.

La dépense approximative qu'occasionnerait la loi projetée, si ces chiffres précités sont exacts et si on calcule une allocation annuelle maximum de \$240 par personne, n'atteindrait pas \$550,000, l'exclusion des frais d'administration.

Le comité regrette que la résolution, si elle est adoptée, ne bénéficie pas aux aveugles habitant les deux provinces du Canada où la loi des pensions de vieillesse n'est pas en vigueur toutefois, il désire, en vue de venir en aide aux aveugles, dans la mesure du possible, exprimer son approbation de ladite résolution.

Les aveugles nécessiteux

C'est le député conservateur de la circonscription de Renfrew-Nord, un médecin, le Dr Cotnam, qui avait d'abord proposé de faire bénéficier les aveugles nécessiteux de la loi des pensions de vieillesse, dès l'âge de 40 ans, alors que pour les autres personnes nécessiteuses, les pensions de vieillesse ne sont payables qu'à partir de l'âge de 70 ans.

Une fois sa suggestion adoptée par une commission parlementaire, après enquête, il a été le premier à demander que la question soit remise à l'étude. Il lui semble inéquitable et injuste que les aveugles de deux provinces ne soient pas traités de la même façon que ceux des autres provinces.

Un autre conservateur, également médecin, le Dr Maloney, député de Renfrew-Sud, a appuyé cette seconde demande du Dr Cotnam. Le député indépendant de Comox-Alberni, M. A. W. Neil, et un libéral, M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, ont immédiatement pris la même attitude.

Les uns et les autres veulent que le parlement fédéral vote une loi spéciale, indépendamment de la loi des pensions de vieillesse, pour aider les aveugles de tout le pays. Au cours d'un débat qui s'est produit, la semaine dernière, le Dr Cotnam a exprimé l'opinion que cette loi spéciale devrait accorder une pension à tous les aveugles nécessiteux, dès l'âge de 40 ans.

M. Neil a dit à ce propos des choses fort sensées et auxquelles M. Ernest Lapointe s'est empressé de souscrire. Dans certains pays, des tâches sont réservées aux aveugles, sans même qu'il soit besoin de recourir à des lois. En Angleterre, la fabrication des paniers est réservée aux aveugles. Au Japon, c'est le métier de masseur.

Comme l'a si bien dit encore M. Neil, il n'y a pas de raison de s'interresser au sort des seuls aveugles nécessiteux de plus de 40 ans, en ne leur accordant d'ailleurs une pension juste suffisante pour leur permettre de vivre.

Comme l'a si bien dit encore M. Neil, il n'y a pas de raison de s'interresser au sort des seuls aveugles nécessiteux de plus de 40 ans, en ne leur accordant d'ailleurs une pension juste suffisante pour leur permettre de vivre.

L'adoption du rapport de la commission parlementaire qui s'est occupée du sort des aveugles reste en suspens. Le débat commencé devra reprendre un jour ou l'autre.

Des chiffres

Les aveugles feront-ils voir les voyants? On se rend compte, à propos des aveugles, que la loi des pensions de vieillesse est injuste et inéquitable.

Le trésor fédéral, alimenté par tous les contribuables du pays, paie sa large part des pensions de vieillesse non pas dans tout le pays mais dans sept provinces seulement.

La Gazette du Travail du mois de février publiait des chiffres impressionnants à ce sujet. Du 1er septembre 1927 au 31 décembre 1934 les pensions de vieillesse distribuées dans sept provinces représentaient une somme totale de \$81,104,252.

La contribution du trésor fédéral à ces pensions était alors de \$53,625,027, ainsi répartie entre les provinces bénéficiaires: Alberta \$ 3,581,406; Colombie \$ 5,071,793; Manitoba \$ 6,559,037; Nouvelle-Ecosse \$ 1,154,148; Ontario \$30,061,366; I. du Prince-Edouard \$ 168,886; Saskatchewan \$ 6,020,614; Territoires du N.-O. \$ 7,774.

Deux provinces, celles de Québec et du Nouveau-Brunswick, n'ont pas profité de ces largesses fédérales. Dans le cas de la province de Québec, dont la population est d'environ les cinq-sixièmes de celle d'Ontario, ce qu'elle n'a pas reçu en pensions de vieillesse, représente une somme d'au moins \$25,000,000.

Les contribuables québécois ont payé leur part des \$53,625,027, qui ont été distribués par le trésor fédéral, en sept ans, aux vieillards nécessiteux de sept provinces. Ni la province de Québec ni celle du Nouveau-Brunswick n'ont retiré le moindre avantage de la loi des pensions de vieillesse.

Puisque le gouvernement Bennett est en veine de réformes sociales et autres, ne trouvera-t-il pas opportun de proposer un ajustement équitable à ce sujet? Le cas des aveugles devrait lui ouvrir les yeux.

Emile BENOIST L'abbé Kalkok et Hauptmann Milwaukee, 8 (S.P.A.) — Estimant qu'il y allait de son devoir, un prêtre, M. l'abbé Michael J. Kalkok, a fourni à des agents de la police fédérale des informations démentant certaines des assertions que le charpentier Hauptmann, pour se défendre de l'accusation d'avoir enlevé le bébé Lindbergh et d'avoir causé la mort de l'enfant, a faites au cours de son premier procès et qu'il réitérera sans doute devant la Cour d'appel. M. l'abbé Kalkok a dit avoir vu Hauptmann, dans le bureau d'un architecte, près de Trenton, en train d'examiner le plan de la demeure des Lindbergh à Hopewell. Cet architecte, qui se nommait Schumann, est mort subitement en septembre 1932. M. l'abbé Kalkok croit savoir que l'architecte Schumann avait été victime d'une agression et d'un vol peu de temps avant sa mort. Il a aussi dit avoir souvent vu Hauptmann se promener à cheval dans des bois de la région où l'enfant a été enlevé.

Chef des agronomes Ste-Anne de la Pocatière, 8. Les agronomes canadiens de la section Ste-Anne de la C. S. T. A. se sont réunis à l'Ecole supérieure d'Agriculture, le 4 courant pour y tenir leur séance d'élections. Le résultat fut le suivant: président, M. F. Champagne; vice-président, M. C. Gagné, secrétaire-trésorier, M. B. Baribeau; assistant-secrétaire, M. G. Gaudette; conseillers, M. J. A. Ste-Marie; M. L. de G. Fortin; représentant à l'exécutif central: M. F. Champagne; délégués à la convention annuelle: M. F. Champagne, M. C. Gagné, M. A. Sirois.

Les membres suivants étaient présents: F. Champagne, Dr St-Pierre, abbé H. Bois, abbé M. Proulx, E. Campagna, J. A. Ste-Marie, L. A. Dupuis, C. Gagné, A. Sirois, A. Scott, G. Fortin, L. Girard, R. Pelletier, C. E. Rioux, P. E. Bernier, E. Godbout, L. Massé, E. Petit, J. Bellemare, J. Bilodeau, E. Laplante, R. Lachance, G. Gaudette.

Conférence américaine nationale des oeuvres sociales Pour la première fois, la Conférence nationale américaine des oeuvres sociales aura lieu, cette année, à Montréal. Elle s'ouvrira le 9 pour se terminer le 15 juin, au Mont-Royal.

Cette conférence nationale, qui existe déjà depuis 1873, est la plus importante du genre en Amérique. A la première séance, l'on expliquera en français et en anglais le but de la conférence. Mais les divers travaux seront présentés en anglais seulement. Les organisateurs espèrent quand même que les Canadiens français s'intéresseront aux différentes séances et qu'ils y trouveront profit.

Aux anciens des Frères Maristes de Rosemont En vue des fêtes du cinquantième de l'arrivée des Frères Maristes au Canada, tous les anciens élèves des Frères Maristes de Rosemont sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu dans la salle de l'Ecole Jean-de-Brébeuf, coin Dandurand et 6e avenue, demain soir, à 8 h. 30. Les anciens professeurs sont également invités.

Le projet de loi Hepburn Toronto, 8 (S.P.C.) — L'Assemblée législative de l'Ontario doit débattre aujourd'hui le projet de loi que le premier ministre, M. Hepburn, a présenté pour proclamer en service de libéralité du "Denon" édition ordinaire à \$0.75 et édition de luxe numérotée à \$1.00. Du même auteur: "Papineau" \$1.00.

KALMINE EST LE PLUS INOFFENSIF DE TOUS LES MÉDICAMENTS ANTIDOULEUR C'est ce qui le différencie nettement de beaucoup de produits similaires qui souvent ne sont pas sans inconvénient pour le rein. LES LABORATOIRES P. METADIER — TOURS, FRANCE Se vend dans toutes les pharmacies, la boîte de 1, 4 et 6 cachets. Seul concessionnaire au Canada: J.-ALFRED OUMET, 84 est, rue St-Paul, Montréal

QUINCAILLERIE DURAND Limitée Serrurerie décorative Quincaillerie de bâtiment Coutellerie — Outils — Couleurs et vernis — Articles de jardinage 804 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél. MARquette 2484

Dernier cours de M. Huber LE Dr PAUL LETONDAL LE REMERCIE AU NOM DE LA FACULTE

Le Dr J. Huber, médecin des Hôpitaux de Paris, a terminé, vendredi soir, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, la série des cours sur les maladies infectieuses de l'enfant et du nourrisson, qu'il donnait depuis le 18 mars, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien. Le dernier cours de l'éminent professeur s'intitulait: "L'immunité et la prévention à l'égard des maladies infectieuses chez l'enfant".

Le Dr Paul Letondal, professeur agrégé de pédiatrie à l'Université de Montréal, se fit l'interprète de la Faculté de médecine pour remercier M. Huber. Le Dr Letondal a rappelé que le Dr Huber a parlé pendant trois semaines, des maladies infectieuses chez l'enfant et le nourrisson, "avec l'autorité de la véritable expérience; il ne s'est pas contenté d'exposer les notions classiques sur la pathologie infectieuse, mais il a exprimé à maintes reprises, sur certains points controversés, son opinion personnelle et a pu faire, grâce à son esprit critique, de judicieuses mises au point des travaux récents. M. Huber a apporté dans son enseignement, ajouta le Dr Letondal, des qualités bien françaises: clarté, précision, méthode, facilité d'expression, correction et élégance du langage. Il a été en tout un très digne représentant de la France à l'étranger".

Cercle Mgr-Gauthier de l'A. C. J. C. Ce soir, à 8 h., réunion des membres du cercle Mgr-Gauthier, de l'A. C. J. C., à la Palestre Nationale.

Les Soviétiques et les enfants Moscou, 8 (S.P.A.) — Multipliant les mesures pour enrayer la criminalité, le gouvernement soviétique a décidé que l'enfant de plus de 12 ans relèvera de la justice criminelle au même titre que l'adulte et, par suite, pourra être passible de mort. Récentement les Soviétiques ont décrété des punitions contre les parents qui négligent l'éducation de leurs enfants au foyer. Ces semaines dernières, plusieurs adolescents ont été fusillés pour des crimes qui jusqu'à présent n'entraînaient pas la peine de mort.

A Saint-Henri L'Association conservatrice de Saint-Henri tiendra une assemblée, ce soir, au numéro 411, rue du Couvent.

M. Irénée Lagarde, avocat, invité d'honneur, traitera des problèmes provinciaux. Me Redmond Hayes, M. J. A.-N. Pruneau et plusieurs autres orateurs porteront aussi la parole. M. Gaspard Leduc, président, occupera le fauteuil.

Le greffe du notaire Lemire Québec, 8 — M. le notaire Joseph-Marie Savigneau, de Montréal, par avis dans la Gazette officielle, de la transmission en sa faveur du greffe de feu le notaire Joseph-E. Lemire.

"Chefs de file" Dans les "Nouvelles Littéraires" de Paris, M. Heclor Talpant écrit, au sujet du récent volume de Robert Rumilly, "Chefs de File": "Nous sommes assez généralement mal informés en France de la vie intellectuelle canadienne et nous avons trop tendance à juger le pays et les hommes à travers Maria Chapdelaine, qui n'est qu'un des côtés du sujet. Ces portraits font vivre dans la lumière de leur vérité individuelle l'abbé Lionel Groulx, le Frère Marie-Victorin Armand LaVerrière, Henri Bourassa Raoul Dandurand, L.-A. Tasche-reau, Mgr Tarquell, Georges Pelletier, le Dr Pariseau et vingt autres personnalités qui attestent l'intensité de la vie spirituelle en France d'Amérique."

Docteurs, consultez!!! Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute électricité médicale — Gallois & Cie — Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge Lampes actiniques pour salles d'opérations. — Etablissements G. Boullitte — Instruments de Diagnostic — Collin & Cie — Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogue sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PR-CISION FRANÇAISE" 423 Chevalier MONTREAL HA. 2387

Faits divers Elle l'échappe belle encore une fois Il y a quelques semaines, on conduisait à l'hôpital Notre-Dame Mme Emile Giroux, 22 ans, 2091, rue Maisonneuve, parce que son mari avait tenté de la tuer à coups de marteau. Pendant qu'elle se remettait de ses blessures et que la police recherchait son mari, celui-ci s'est pendu dans sa propre chambre à coucher. Ces jours derniers on permettait à Mme Giroux de retourner chez elle. En quittant l'hôpital, elle est allée chez sa mère, Samedi, alors qu'elle se réchauffait près du poêle, le feu a pris à ses vêtements. Ses cris ont attiré l'attention des voisins qui sont venus à son secours. De nouveau on l'a transportée à l'hôpital Notre-Dame, où nous apprenons que son état n'est pas très rassurant.

Regrettier et bandits Le regrettier juif Samuel Kousiman, 119, rue Craig est, ne veut pas que les minces profits qu'il peut tirer de son petit commerce passent contre sa volonté entre les mains d'individus suspects qui les lui demandent à la pointe du revolver. Samedi après-midi, il l'a fait voir clairement dans son établissement, ont pointé un revolver sur l'argent qu'il avait en sa possession. Pour toute réponse le regrettier s'est jeté sur le bandit qui brandissait le revolver et d'un violent coup de poing l'envoyait rouler par terre. Il n'eût cependant pas le temps de s'attaquer au second visiteur indésirable que celui-ci lui asséna un violent coup de barre de fer sur la tête. Pendant que le regrettier roulait sur le parquet à son tour, le bandit se sauvait dans la rue. Ce pauvre M. Kousiman reprit ses sens au moment où l'apache qu'il avait blessé tentait de s'enfuir. Il l'a rejoint dans la rue, en face de sa boutique, pour le remettre à un policier qui passait par hasard. Le bandit, Lucien Messier, sans domicile fixe, a été écroué à la Sûreté municipale.

Les faux cautionnements Samedi avant-midi, le magistrat Maurice Tétreau a sentence quatre individus qui ont été arrêtés dans cette affaire louche des faux cautionnements et qui ont reconnu leur culpabilité. Ont été sentenciés à douze mois de travaux forcés: Albert Mireault, Ulric Jobin et Victor Dupereault; à six mois, Paul Mounier; à trois mois, Emile Chrétien. Cette cause n'est pas encore terminée, car il reste à faire le procès de onze autres individus qui ont été arrêtés par la Sûreté provinciale qui a conduit l'enquête.

Auteurs de douze cambriolages Adélaïde Labaise, 30 ans, journalière, 5248, rue de Gaspé, et Eugène Robert, sans domicile connu, ont plaidé culpabilité samedi avant-midi, devant le magistrat Jules Desmarais, à douze accusations de cambriolages. Selon la police, ces deux individus seraient les auteurs de toute la série des vols par effraction perpétrés dernièrement à Montréal où les coffres-forts ont été défoncés. Ils recevront leur sentence le 11 avril prochain.

Vérificateur en chef de la Commission municipale Québec, 8 — M. Christian Fontaine, de Québec, est nommé vérificateur en chef de la Commission municipale de Québec.

ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE -- de jour en jour

LA MAISON OU VOS YEUX SONT LES SEULS OBJECTIFS Notre maison, avec le progrès que tout le monde lui connaît, poursuit toujours depuis 1923 une même politique, celle de procurer à des milliers de personnes des verres à vision précise et ses montures à cachet esthétique. Occasion exceptionnelle à toute personne qui porte, ou qui devrait porter des verres, de se les procurer "au plus bas prix". Pour 10 jours seulement prix spécialement réduits. TAIT-FAVREAU, LIMITEE Loroato FAVREAU, O.O.L. 265, RUE STE-CATHERINE EST — Tél.: LA. 6703 SUCCURSALES: 6890 ST-HUBERT — 3871, STE-CATHERINE E. Tél. DO. 8355 270, Avenue VICTORIA, St-Lambert — Tél. 791

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE pres de chez vous: 1584 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E. 5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E. 2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E. TOUSIGNANT et Frère Limitée. 6312 RUE SAINT-HUBERT BEURRE Crémier 24c 1ère qualité... Crémier 23c 2ème qualité... Beurre de laiterie 17c CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

CHROME! Sur présentation de cette annonce UN ESCOMTE DE 25% vous sera alloué sur tous TRAVAUX DE CHROME ROYAL SILVER PLATE CO. 70 Craig ouest — HA. 9948 Faites argenter vos réflecteurs.

Les personnes atteintes de rhumatisme, goutte, maladie du fôie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre LITHINES du Dr GUSTIN MOINS D'UN SOU LE VERRE En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

Mieux faits pour plus de durée Chapeaux \$2.95 et plus. Ed. Michaud Maître-Chapelier Deux Magasins: 911, rue Bleury 1257, Université

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant.

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complets LOMBARDI RAOUL FOURNIER CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER 4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST Tél. HARbour 3896 MONTREAL

Où l'on s'habille bien — Ernest Meunier Le Tailleur Fashionable 994, RUE RACHEL (EST) Téléphones: FR. 9343-9850

Le Moulin Economique — fabrique toutes essences Spécialité: Vanille 1ère qualité — Chez votre épicier ou appeler ANimer 3731 4916, 5ème AVE, ROSEMONT

SOIN DES PIEDS Spécialité: Chaussures pour pieds malades. HOULE & BLEAU 4561 est, Ste-Catherine Tél. CL. 7987

"La réclame finit toujours par porter fruit".

JH Breton Teinturier & Nettoyeur 2461 Des Carrières CR. 2149 Prop. New System Cleaning Service Reg'd Complet pressé \$0.35 avec pantalon autre \$0.50 — Nettoyé \$1.00. Pardessus pressé \$0.35 — Nettoyé 1.00. Chapeau — Nettoyé \$0.50. Gants — Nettoyés \$0.20. Pantalon pressé \$0.20 — Nettoyé \$0.50. Manteau et costume de dame pressé \$0.50 — Nettoyé à partir de \$1.00. Robe nettoyée à partir de \$1.00. Nettoyage — Tapis, Fourrures, Portières, Rideaux, Couvertes, Douillettes, etc.

GARAGE CRESCENT PAUL MARTEL Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'autos usagés remis à neuf. Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Duco. Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagés 5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CREscent 2196

Rhumes — Asthme Toux — Bronchites Sirop Villars — Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00 Voyez votre pharmacien CANADA DRUG CO. Maison essentiellement canadienne-française.

POUR VOS VIGNETTES appelez PHOTOGRAVURE NATIONALE 4549 SYSTEME CATHIERNE OUEST MARQUETTE

Notre part est plutôt maigre!

De l'Evangéline, de Moncton, N.-B., numéro du 4 avril, sous les initiales de M. Alfred Roy: Un des lecteurs du Devoir adressait récemment à ce journal quelques extraits de l'Indicateur officiel des chemins de fer canadiens contenant la liste des hauts fonctionnaires du Canadian National et du Grand Tronc. Il y en a cent soixante-quinze en tout. Sur ce nombre le lecteur du journal montréalais relève les noms de deux Canadiens de langue française: celui de M. Edouard Labelle, qui est l'un des fiduciaires des C. N. R., et celui de M. J.-E. Morazain, surintendant général de la région de Québec. On pourrait ajouter le nom du trésorier de la région Atlantique et la liste des hauts fonctionnaires de langue française serait complète, croyons-nous.

Décidément, on ne nous gâte pas! Et pourtant les chemins de fer de l'Etat desservent un pays où la population de langue française compte pour un bon tiers. Cette population contribue largement, soit par les impôts qu'elle paie à l'Etat et à même lesquels on comble les déficits de nos chemins de fer, soit par le trafic qu'elle fournit aux diverses lignes du réseau, à maintenir nos services ferroviaires. Dans la région Atlantique, particulièrement, la contribution de l'élément français est considérable. Il faut se rappeler, en effet, que cette "région" va de Montréal à Halifax. Comptez les Canadiens de langue française établis entre ces deux points! Et comptez ensuite, — ce ne sera pas une opération bien difficile, — les fonctionnaires acadiens ou canadiens-français qui ont quelque chose à dire dans l'administration de cette importante entreprise.

Nous voulons bien faire la part des choses, admettre que les nôtres n'ont pas toujours l'entraînement voulu, qu'ils se fient trop souvent, peut-être, aux influences extérieures lorsqu'ils devraient compter surtout sur leur propre ténacité et leur propre supériorité. Mais toutes ces déficiences de notre part ne suffisent pas à expliquer un ostracisme aussi complet!

Nous voulons du bilinguisme D'une note de M. Léopold Rieher, au Droit, d'Ottawa, numéro du 4 avril: C'est précisément à Ottawa, capitale du Canada, que nous tenons à ce que les fêtes aient un caractère vraiment bilingue. Il est bien entendu que dans certaines villes du Québec, les fêtes auront un caractère entièrement français; nous serions surpris s'il en était autrement. Il n'est pas besoin de dire qu'en Saskatchewan et dans les villes ontariennes anglaises, les fêtes auront un caractère anglais. Mais à Ottawa il faudra qu'il en soit autrement. La Confédération étant l'association libre de deux races, il faut qu'elles participent à part égale à la célébration du jubilé du Roi. De sir George Perley, premier ministre intérimaire, nous avons l'assurance qu'il en sera ainsi. Mais il faudra surveiller le programme et insister pour que nous y ayons part. Le Canada n'est pas un pays unilingue. Le Canada est un pays bilingue où les langues anglaise et française sont officielles. L'occasion est belle de le rappeler aux oublieux qui, s'appuyant sur une majorité numérique agissent comme si nous nous n'avons plus aucun droit en dehors du Québec — cette réserve!

Menus bilingues Du Courrier de Saint-Hyacinthe, du 5 avril, sous les initiales de M. Harry Bernard: Nous avons protesté, il y a quelque temps, contre le fait que l'on distribuait dans les trains du Canadien National, entre Montréal et Saint-Hyacinthe, des menus du wagon-réfectoire uniquement rédigés en anglais. Disons, pour être justes, que cette coutume n'est plus. Les derniers menus qu'il nous a été donné de voir étaient bilingues, en anglais sur une face, en français sur l'autre. Félicitations. Remerciements.

Patriotisme en boîte... Du Messenger, de Sherbrooke, numéro du 7 avril, sous la signature de Jean des Friches: Ici dans la province française confédérée, les billets français de la Banque du Canada circulent déjà clopin-clopant sur les béquilles du patriotisme vacillant d'un trop grand nombre d'hommes affairés. Là-bas dans la Saskatchewan, nous dit le Patriote de l'Ouest, les Canadiens français minoritaires n'ont pas vu encore la couleur des billets libellés en français. Et ainsi dépérissement, à vue d'oeil, notre survivance, notre valeur économique, notre valeur tout court.

Faisons circuler, même et surtout si nous faisons affaires avec banques à dénomination anglaise, faisons circuler le billet français, en l'exigeant avec fierté des commis de banques qui n'auraient pas la délicatesse de l'offrir spontanément.

Vient de paraître BONJOUR MESSIEURS... par Franc-Nohain. Comment les Français redécouvrent le Canada lors des fêtes de la commémoration de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. Avant-propos de Damase Potvin. Brochure de 58 pages avec un portrait de l'auteur. En vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix de .25 francs.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —
FROID; NEIGE POSSIBLE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 46
Minimum aujourd'hui 27.

CALENDRIER

Demain MARDI, 9 avril 1935
De la Ferie
Lever du soleil, 5 h. 27.
Coucher du soleil, 6 h. 34.
Coucher de la lune, 1 h. 02.

M. Edouard Lacroix sera candidat de l'Action libérale nationale aux élections provinciales

L'Action libérale nationale aura des candidats dans les 90 comtés, annonce le notaire Emile Boiteau, à La Tuque — Ni les offres de compromis, ni les offres d'honneurs ne pourront nous empêcher d'aller de l'avant, déclare M. Paul Gouin

Québec, 8. (D.N.C.) — Parlant hier soir, à La Tuque, M. Edouard Lacroix, député de Beauce à la Chambre des Communes, a déclaré qu'il sera candidat de l'Action libérale nationale, aux prochaines élections.
"Je crois, a-t-il dit, en la nécessité du mouvement de l'Action libérale nationale."
Avant lui, M. Paul Gouin, chef du nouveau groupement politique avait déclaré que ni les offres de compromis ni les offres d'honneurs ne pourraient l'empêcher d'aller de l'avant. "L'Action libérale nationale, dit-il, dotera enfin cette province d'une politique nationale, conforme aux besoins, aux aspirations et aux aptitudes de la masse de la population. Qu'on se le tienne pour dit, nous irons jusqu'au bout. Ni l'or ni les honneurs ne nous feront dévier de la route que nous nous sommes tracée pour sauver notre nationalité de la misère."

Le parc LaFontaine

Rapport du contremaître pour l'hiver dernier

Le contremaître du parc LaFontaine vient de faire son rapport sur l'activité de ce parc pendant l'hiver qui vient de se terminer. Le rapport sur la fréquentation du parc donne comme total 378,025 présences: 98,025 garçons, 83,200 filles, 196,800 visiteurs. On a accordé 313 permis de parties de hockey et 2 permis de ballon sur glace. A part cela il y a eu le 9 mars un marathon de 12 milles. Les premières couches d'eau ont été données sur les patinoires le 14 novembre, et les patinoires ont été mises à la disposition du public le 9 décembre: les lumières y ont été installées le 19 décembre. Du 6 octobre au 4 mars, on a dépensé pour le chauffage 11,200 gallons d'huile. Les téléphones publics ont rapporté \$72.95. Pendant la saison il y a eu 18 jours de mauvais temps et 69 jours propices aux sports. Trois patinoires ont été mises à la disposition du public: une pour le public en général, une pour les parties de hockey et la troisième pour les patois.

L'affaire des Bronfman

ME J.-J. PENVERNE COMMENCE A RESUMER LA PREUVE DE LA COURONNE

L'enquête préliminaire des Bronfman est entrée dans une nouvelle phase ce matin quand Me J.-J. Penverne, procureur de la Couronne, a commencé à résumer la preuve.
Me Penverne a d'abord déclaré que les quatre frères Bronfman ont chargé F. S. Blair, d'Outremont, en 1926, de faire une enquête relativement aux avantages qu'ils pourraient retirer du commerce des liqueurs alcooliques dans la région du golfe Saint-Laurent.
Enquête faite, Blair a reçu la direction de la Eastern Trading Co. et a commencé à faire des affaires. Il n'agissait pas de son propre chef, mais recevait ses instructions des Bronfman, de Montréal.
Me Penverne a rappelé que toutes les compagnies qui ont fait la contrebande de l'alcool et dont il fut question au cours de l'enquête appartenaient aux quatre frères Bronfman et il a émis sa prétention en disant que les vérificateurs de la maison Price, Waterhouse, remettaient les rapports financiers de toutes ces compagnies aux Bronfman, à Montréal.
Me Penverne a fait observer que la Canadian General Distributor, pour une compagnie que l'on dit ne pas exister en réalité, mais qui est cependant contrôlée par la British, a la même adresse que la Distillers Corporation, rue Peel, à Montréal.

Le rapport des onze

Une commission de l'industrie et du commerce — M. Hanson l'aura entre les mains, demain

Ottawa, 8. (P.C.) — L'une des principales recommandations du rapport de la commission royale d'enquête sur les bénéfices commerciaux et industriels sera l'établissement d'une commission fédérale de l'industrie et du commerce, selon ce qu'on apprend. Ce rapport sera remis demain au ministre du commerce, M. Hanson.
Seul le commissaire Young, député libéral de Weyburn, ne signera pas le rapport de la Commission. Il en a préparé un pour sa part. Les trois autres députés libéraux, membres de la commission, MM. J. L. Isley, Sam Factor et Oscar Boulanger, signeront le rapport, mais feront certaines réserves.
On croit aussi que le rapport recommandera l'établissement de plusieurs autres commissions, notamment celle du détail. Le rapport traitera des pêcheries et suggérera de les faire relever de la loi de régie des produits naturels.
Le rapport se compose de 250 à 300 pages. Des mains de M. Hanson, il passera au cabinet et du cabinet à la Chambre. Il faudra donc quelques jours encoer avant qu'il soit rendu public.

M. MacDonald participera à la conférence de Stresa

(D'après des dépêches de la Canadian Press et de l'agence Havas)

Londres annonce aujourd'hui que le premier ministre Ramsay MacDonald participera à la conférence qui aura lieu à Stresa, jeudi, pour l'organisation de la paix européenne. A Paris, on dit que la France déléguera probablement M. Flandin. Quant à l'Italie, on sait qu'elle aura pour représentant M. Mussolini.
Le capitaine Eden, qui a récemment recueilli, pour le gouvernement britannique, des informations à Moscou, à Varsovie et à Prague, est atteint de troubles cardiaques et devra, disent ses médecins, se reposer de quatre à six semaines.

Echec pour les nazis à Dantzig

Ils n'ont obtenu que 59.1 pour 100 des suffrages à l'élection de l'Assemblée populaire — Ils voulaient obtenir les deux tiers des voix

(D'après des dépêches de la Canadian Press, de l'agence Havas et de l'Associated Press)
Vérification faite, 59.1 pour 100 est la proportion des suffrages que les nazis ont reçus à l'élection de l'Assemblée populaire de Dantzig, hier. Les nazis ont donc échoué dans leur tentative d'obtenir les deux tiers des voix, pour pouvoir modifier la constitution dantzigoise, afin de rattacher la ville libre à l'Allemagne. Ils se sont heurtés au parti socialiste et au centre catholique, groupes qui enregistrèrent des gains relativement aux résultats de l'élection de mars 1933. Ils avaient fait une vigoureuse campagne, au cours de laquelle quatre ministres du Reich ont prononcé des discours. On dit que suivant le précédent établi en Sarre, ils ont payé les frais de voyage de nombreux émigrés qui avaient le droit de voter.

Coût de l'éducation

Ottawa, 8. — D'un maximum-record de \$178,700,000 qu'il était en 1931, le total des dépenses pour l'éducation (écoles, collèges et universités) a baissé à \$163,945,000 en 1932 et \$146,922,000 en 1933. La baisse continue toujours, et il est à prévoir que le total de l'année en cours ne dépassera pas \$130,000,000. Jusque en 1933, le fléchissement a été proportionnellement plus marqué dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest que dans le Québec et les Provinces Maritimes. Les immobilisations ont baissé beaucoup, et les salaires du corps enseignant, du moins dans les provinces pour lesquelles on possède des données pour 1934, ont baissé d'environ un tiers en trois ans. Les retranchements ont été plus sévères dans les écoles rurales que dans les agglomérations urbaines. Le manque de fonds a fait raccourcir l'année scolaire dans plusieurs centres, mais il n'y a que très peu d'écoles qui ont fermé leurs portes pour une période relativement longue.

Mort de M. Théodore Bourassa

Yamachiche, 8. — M. Théodore Bourassa, père du R. P. Philéon Bourassa, provincial des Oblats de l'Est, de Montréal, est mort la nuit dernière. Il était âgé de 79 ans.
Outre le Père Philéon, trois fils et quatre filles survivent au défunt, entre autres la révérende Soeur Alodius, des Soeurs de la Providence.
Les funérailles auront lieu mercredi, à Yamachiche. Le Père Philéon Bourassa célébrera le service à l'église paroissiale.

Pour la paix

PIE XI PRIE A LA TETE DE 30,000 FIDELES A SAINT-PIERRE

Cité Vaticane, 8. (S.P.C. Havas)
A la tête de plus de 30,000 fidèles rassemblés à Saint-Pierre, hier soir, le Souverain Pontife a prié pour le maintien de la paix — et aussi, écrit l'Ossevatore Romano, pour assurer la liberté de l'Eglise, pour la propagation de la foi et pour la réunion de tous les chrétiens dans la vraie Eglise.
Parmi les personnages qui ont assisté à la cérémonie, il y avait les ambassadeurs d'Allemagne et de France auprès du Pape, ainsi que des représentants de l'ambassadeur d'Italie et du ministre de la Grande-Bretagne près le Saint-Siège.

L'habitation salubre

M. STEVENS PRECONISE LE REALISATION D'UN VASTE PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Toronto, 8. (S.P.C.) — Dans un discours aux anciens du collège Victoria, M. H. H. Stevens, l'ancien ministre du commerce, a préconisé la réalisation d'un vaste programme de construction d'habitations salubres à la campagne et à la ville.
Après avoir affirmé que la concentration du crédit entre les mains d'un petit nombre d'hommes est la cause de la plupart des maux économiques du pays, M. Stevens a dit qu'il faudrait fournir à ces hommes une dernière occasion d'améliorer la situation en assurant la réalisation du programme préconisé et que, si ces hommes laissent passer l'occasion, il faudrait recourir à l'institution d'un organisme national.

En foule ce soir, au Monument National

Assemblée des Jeune-Canada, à 8 heures 15 précises — Dames et messieurs sont invités

Ce soir, au Monument national, assemblée des Jeune-Canada. Sujet de la plus brûlante actualité: POLITIQUE et POLITICIENS.
Prendront la parole de jeunes orateurs déjà bien connus du public:
Jean Louis Dorais: "Le sens de l'assemblée".
Thuribe Belzile: "NOTRE conception de la POLITIQUE".
Bernard Hogue: "Ce que sont les POLITICIENS, leurs METHODES, leurs CANAILLERIES, etc."
Paul Simard: "NOTRE conception d'un CHEF NATIONAL".
LES JEUNE-CANADA FERONT CE SOIR UNE DECLARATION D'UNE EXTREME IMPORTANCE ET D'UN INTERET CONSIDERABLE, SUSCITEE PAR DES EVENEMENTS RECENTS.
On est prié de noter que l'assemblée commencera à 8 h. 15 précises.
Dames et messieurs sont cordialement invités.
Entrée libre.

Mort de M. T.-G. Lesage

M. Thomas-Guillaume Lesage, ancien surintendant de l'aqueduc, est mort hier matin. Il était né à Montréal le 29 décembre 1881 et était le fils de Louis Lesage qui fut aussi surintendant de l'aqueduc de Montréal. En 1887, il entra au service de la ville comme assistant-ingénieur de l'aqueduc, devenant ingénieur de la voirie et des égouts en 1890, assistant-surintendant de l'aqueduc en 1901, puis surintendant de ce service en 1911. Il fut remplacé à ce poste en 1921 par M. H.-A. Terrault, puis appelé la même année comme ingénieur conseil du service de distribution de l'aqueduc, poste qu'il occupa jusqu'en 1933 alors qu'il prit sa retraite. Il avait été aussi échevin de Ville LaSalle.
Lui survivent: sa femme, née Weeks (Louise) et deux fils, Thomas et Edouard, et une fille, Alma. Ses funérailles auront lieu demain matin à 9 heures 15 à l'église Saint-Nazaire.

A Saint-Pierre de Rome

Cité du Vatican, 8. (A.P.) — Sa Sainteté le pape Pie XI présidera plusieurs cérémonies religieuses à Saint-Pierre, le 28 avril prochain, à l'occasion de la clôture du jubilé de la Rédemption. Ces cérémonies coïncideront avec celles de la dernière journée du triduum de Lourdes, auxquelles officiera le cardinal Pacelli, légat apal.

Bulletin météorologique

Toronto, 8. (S.P.C.) — Hier, il a fait passablement froid par tout le pays et il a neigé en Alberta, ainsi que dans certaines parties de la Saskatchewan. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:
bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: vent du nord-est, ciel partiellement couvert, froid, peut-être de la neige le long du Saint-Laurent;
bassin du bas Saint-Laurent: vent de l'est et du nord-est, ciel partiellement couvert, froid;
rive nord: vent du nord et du nord-est, beau, assez froid;
golfe et baie de Chaleur: vent du nord-est, ciel partiellement couvert, froid.

Troubles à Brentau

Dantzig, 8. (S.P.A.) Dernière heure. — Un Allemand naziste et un Polonais ont reçu des coups de feu au cours de troubles à Brentau, aujourd'hui.

Les routes dans la région de Québec

Québec, 8. (C.P.) — La situation demeure la même sur toutes les routes du district de Québec. Le froid ayant persisté en fin de semaine, ce n'est tout probablement pas avant trois ou quatre jours maintenant que les charries du ministère de la voirie pourront être mises en circulation.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Un exemple à suivre

Cadillac, Sask., 30 mars 1935
M. Louis Dupire,
Le Devoir,
Monsieur,
Je vous copie une lettre comme suggestion de ce qui est commencé et de ce qui devrait se généraliser:
Royal Yeast Cake Co.,
Winnipeg, Man.
Dear Sirs,
I must tell you that as a child I came West in 1885. Now from that time I never heard of any of my relatives using anything else but Royal Yeast Cake to bake bread. No decent French of that time would use anything else.
I listen in quite often on your historical programs, and I am quite surprised to come to the conclusion that you ignore that your early patrons were mostly French. Even to-day most French-speaking Canadians patronize your product.
So I am asking myself why they receive no attention in your programs. It would be a good diversion, it would introduce some culture in your art. Most of the French

were amongst the most prominent patriots, and as a matter of fact they were the only ones called Canadians.
They had real Apostles — even Provencher, Taché, etc., — v.g. Martens — this also would be a reminder of higher things in these times of atheism disguised under so many isms.
Hopng that you will give some consideration to those who have helped your firm, even if you are out of sympathy with them,
I remain, sincerely yours,
A. ROUSSEAU,
Cadillac, Sask.
N.B. — I may turn over this letter to newspapers.
A.R.

Charité bien ordonnée...

Monsieur le directeur,
Les journaux nous apportent l'écho de rapports contradictoires sur les causes de l'insuccès de certaines familles parties pour aller s'établir sur des terres nouvelles. Est-ce toujours de la faute de celles qui se découragent et reviennent?
Pourquoi ne réussissent-elles pas?
En colonisation plus qu'en toute autre entreprise peut-être, le succès ne s'obtient que par un travail ardu, méthodique, intelligent et persévérant. Le colon qui dépense plus que ses revenus est forcé de partir tôt ou tard. Si la femme du colon

ne le seconde pas de tout cœur, il peut difficilement espérer réussir. La terre qu'il prend doit être de bonne qualité. L'Etat doit lui faire des chemins, lui bâtir des écoles, lui faciliter la construction de sa maison, en un mot, l'aider dans les débuts, plus spécialement quand il commence sans le sou.
Quand une ou plusieurs de ces conditions manquent, ou encore, si l'état de santé de la famille laisse à désirer, il est difficile, pour ne pas dire impossible, à une famille de colon de réussir à s'établir de façon convenable, à moins qu'il ait de l'aide de parents qui vivent dans son voisinage, et encore...
Comme pour beaucoup d'autres professions, en colonisation, si la famille du colon ne veut, ou ne peut, s'aider elle-même, si elle n'est pas décidée de faire tout son possible, il n'y a rien de bon à attendre.
Ce qui est malheureux, c'est qu'on rencontre des gens qui disent vouloir, mais qui, sur les lieux, ne donnent pas l'effort qu'ils avaient promis et qu'on attend d'eux.
Ce sont ces familles dont on entend le plus parler, quand elles reviennent, découragées.
En colonisation, l'Etat a aussi un devoir important à remplir.
Il doit, par ses officiers, choisir les bonnes terres à coloniser, classer ces terrains, y construire des chemins de pénétration, aider les

colons à s'y rendre, aider à l'installation des familles, prévoir que ces familles devront manger et s'habiller pour accomplir leur rude besogne, faciliter l'organisation de leur vie sociale et religieuse; en résumé, favoriser dans la mesure du possible l'établissement au pays de toutes les familles qui veulent gagner leur vie par la mise en valeur du sol national par la culture.
Pour accomplir une tâche de cette envergure, l'Etat a le droit de compter que chaque famille fera son devoir.
Et pour chaque famille assistée, la charité bien ordonnée, c'est de faire pour elle-même tout ce qu'elle pourra.
J.-E. LAFORCE
le 23 mars, 1935.

A l'Ecole de Musique des SS. de Jésus Marie

Un autre très intéressant concert a été donné samedi après-midi à l'Ecole Supérieure de Musique, fondée par les SS. de Jésus et Marie, par quatre des élèves des classes de piano, avec le concours de Mlle Thérèse Laurendeau, contralto.
Poursuivant son double but de montrer la valeur de l'enseignement donné à l'Ecole et les progrès bien affirmés des élèves, la directrice ne produit à ces concerts que celles qui peuvent sans conteste en faire la preuve. C'est ainsi qu'on entendait pour la pre-

mière fois Mlle Thérèse Lavergne, qu'un peu de timidité bien contenue n'a pas empêchée de mettre en bonne lumière une fugue de Bach et Primavera de Medtner. J'ose dire que cette jeune pianiste, une fois couronnée contre une émotion tout bien peu d'auditeurs ont pu d'ailleurs déceler la trace, ira probablement loin.
Une très fine exécution d'un Andante varié de Haydn et le travail qui lui incomba plusieurs fois comme accompagnatrice ont donné à Mlle Thérèse Branchaud l'occasion d'affirmer une belle solidité à l'appui de ses qualités pianistiques.
Mlle Madeleine Trudel présentait deux oeuvres d'un caractère diamétralement opposé: Clair de Lune de Debussy et le troisième mouvement d'une sonate de Longo; jeu plein de mystère dans le premier et de clarté solide dans le second.
Le Concerto en la mineur de Schumann, dont Mlle Rita Payette a joué le premier mouvement, l'orchestre était résumé par un second piano confié avec bonheur à Mlle Branchaud, a été assez remarquablement exécuté pour qu'on souhaitât que la pianiste eût la chance de le présenter avec l'orchestre. Les instrumentations de Schumann ressemblent à celles de son contemporain Mendelssohn en ce qu'elles ont une vie personnelle qui donne encore plus de valeur à la partie du pianiste, mais la similitude des sonorités de deux pianos forcé le soliste à se hausser encore plus haut dans le plan des valeurs et

Mlle Payette s'en est tirée à son honneur.
Je n'avais pu, à mon grand regret, aller au récital qui a donné il y a quelques mois Mlle Thérèse Laurendeau, aussi ai-je été pris par l'intéressante découverte que j'ai faite samedi. La voix de Mlle Laurendeau est l'un des plus beaux contrastes que j'aie entendus. Ses notes graves sont pleines, sans creux et d'une belle sonorité. Le médium s'y égale avec les deux extrêmes et les notes aiguës ne sont jamais forcées. Il en résulte ce qu'on trouve si difficilement: un vrai contrôle, ce qu'exigeaient l'air du Messie; Chargé d'opprobres (He was despised) et le fameux Ah! mon fils du Prophète. Les sociétés chorales anglaises qui n'ont pas tout à fait abandonné l'oratoire de Haendel ne sauraient trouver mieux que Mlle Laurendeau, si elles ne veulent pas s'adresser à l'étranger.
Bref, très intéressant concert qui sort des exécutions d'amateurs pour prétendre avec justice se situer dans les régions de l'art vrai.
Frédéric PELLETIER

Au Théâtre des Petits

Les élèves de Mlle Camille Bernard ont donné hier leur cinquième matinée mensuelle avec un succès égal aux précédentes.
Il faut s'abstenir de citer les noms; tous ont un mérite semblable, mais ils sont trop nombreux.

Cependant certaines scènes furent très remarquables. Ainsi une pièce qualifiée de symbolique et qui s'appelle Le Printemps est hactes, mais par des êtres ou le printemps, le vent et la bise, le givre, l'arbre, l'éclair, le papillon, les oiseaux... C'est un charmant fantaisie excellentement jouée. A la fin du programme Le Théâtre des Marionnettes met en scène Guit, les marionnettes, les spectateurs: cette pièce était adaptée aux jeux et aux amusements de l'enfance et les petits acteurs y ont mis un naturel extraordinaire.
Comme d'habitude, les récitations, les monologues étaient entremêlés de sketches et de nouveaux venus ont bravement soutenu la comparaison avec leurs camarades déjà familiarisés avec la scène.
Nombreux auditoire, et naturellement très enthousiaste. Les petits le méritaient d'ailleurs par leur aplomb et leur intelligence et l'on reste étonné que des bambins de trois ans se présentent avec une telle sûreté. Pour les élèves du Théâtre des Petits, la gêne, si cruelle à l'enfance et qui a tant de talents précoces, sera devenue un mal inconnu. Grâce en soient rendues à la dévouée directrice.
H. B. P.

La littérature canadienne

DEUXIEME PARTIE
M. Dandurand vient de publier la deuxième partie de son enquête sur la littérature canadienne-française. La première, parue en 1933, ayant trait à la poésie, celle-ci porte sur la prose et en examine tour à tour chacun des genres. Elle s'arrête aux oeuvres principales, qu'elle a soin de bien situer dans l'ensemble de la production littéraire et de l'effort intellectuel contemporains. L'étude offre un tableau général complet, simple et clair; le texte s'allège des listes de noms, qui sont reliés en notes au bas des pages. Oeuvre d'une lecture agréable, oeuvre utile, quiconque veut s'informer sur l'effort littéraire du Canada français.
En vente à la Librairie du Devoir au prix de \$1.00 franco.

LA PRÉDICATION DU CAREME

A la cathédrale

La rénovation chrétienne de la société

Sermon de M. le chanoine Adélar Harbour

Le sermon du cinquième dimanche du carême du chanoine Adélar Harbour, prédicateur à la cathédrale, a porté sur la rénovation chrétienne de la société. Il souligne que le grand malaise que l'Eglise a à soigner dans les temps actuels est ce qu'on est convenu d'appeler le malaise social, c'est-à-dire la lutte des deux classes: celle qui possède et celle qui fournit le travail. Dans ces difficultés d'ordre général, l'Eglise a la mission de rappeler à tous leurs devoirs, à ceux qui commandent comme à ceux qui obéissent, aux individus comme aux collectivités et aux Etats eux-mêmes.

Le prédicateur s'arrête d'abord aux devoirs de l'Etat et aux devoirs de l'individu dans le domaine du capital et du travail. La question s'est d'abord posée à la fin du siècle dernier. L'Eglise après mûre réflexion, a prononcé la parole définitive et réglé la conduite de ses enfants. Dans certains milieux, notamment au congrès international de la législation du travail, à Bruxelles, en 1897, on cria à l'usurpation. Sophisme! Si l'Etat n'a pas le droit, une fois constitué, de protéger ceux qui l'ont élu, il n'a pas davantage le droit de gouverner. Tout pouvoir vient de Dieu (omnis potestas a Deo) et quel que soit le mode d'élection, du moment qu'il est juste, il consacre la légitimité des gouvernants. Léon XIII, pape éclairé, a renfermé dans une pensée claire et concise l'essence de la doctrine catholique sur ce point:

"La classe riche, dit-il, se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe du prolétariat, au contraire, sans richesses, sans moyens pour se mettre à couvert des injustices commises surtout sur la protection de l'Etat. Que l'Etat se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général."

N'est-ce pas l'évidence même que l'Etat doit intervenir en faveur des faibles? Dans une famille, les parents ne prennent-ils pas la part des plus petits si les plus grands et les plus forts les malmenent?

Quant à la raison et au mode d'intervention de l'Etat, le prédicateur, s'appuyant toujours sur les encycliques des papes et sur l'enseignement général de l'Eglise rappelle que le bien commun est à la fois la raison d'être et la mesure de l'intervention de l'Etat. La loi a la mission de protéger la propriété privée et spécialement la petite épargne qui doit faciliter à TOUS la participation à la propriété du sol. Elle ne peut permettre qu'on épuise la propriété privée par des excès de charges et d'impôts.

En second lieu, l'Etat est tenu de faire établir des conditions de travail favorables à la santé de l'âme comme à celle du corps.

Et tout cela, tout ce que comprend la santé du corps et de l'âme — du point de vue évident des lois du travail — est clairement expliqué.

A la question de savoir ce qu'implique la protection efficace de la santé de l'âme et du corps, Léon XIII répond:

a) *Le repos dominical.* C'est le repos "qui retire l'homme des laueurs et des soucis de la vie quotidienne et l'élève aux grandes pensées du ciel. Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la cessation du travail le jour du Seigneur, doit être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers. La ou cette condition n'entrerait pas, le contrat ne serait pas honnête, car nul ne peut exiger ou permettre la violation des devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même."

b) *La limitation et la durée du travail* quotidien surtout pour les travaux pénibles et dangereux.

A une époque où tant d'hommes d'Etat et d'industriels étaient irréductiblement hostiles à toute intervention légale en faveur des ouvriers adultes, Léon XIII écrivait: "Exiger une somme de travail qui, en épuisant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une injustice que ne peuvent tolérer ni la justice, ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir."

c) *La défense de laisser entrer l'enfant à l'usine* avant qu'il ait atteint un certain âge, "sinon, comme une herbe encore tendre, il se ver-

ra flétrir par un travail trop précoce, et c'en sera fait de son éducation".

d) *La protection de la femme.* "Le législateur ne peut pas oublier que la nature destine plutôt la femme aux ouvrages domestiques; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux, par nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille."

e) *La détermination des salaires* appartient aux groupements professionnels formés de délégués patrons et de délégués ouvriers. Dans ce domaine l'Etat ne doit à l'ouvrier "protection et appui que si les groupements des intéressés eux-mêmes sont impuissants à prévenir ou à réprimer les abus."

f) C'est aussi aux organisations professionnelles et aux œuvres de prévoyance et de mutualité qu'il appartient "de pourvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque du travail, et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents soudains et fortuits, inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune."

l'Etat peut et doit donc intervenir non seulement pour défendre le droit de ces groupements à l'existence, mais aussi pour encourager l'effort des ouvriers prévoyants.

Il y a néanmoins, dit le chanoine Harbour, une vérité fondamentale difficile à faire comprendre: à savoir que le capital humain doit passer avant le capital-argent. Tant que le capitalisme n'aura pas compris que la main-d'œuvre est son allié le plus précieux et ne l'aura pas traitée en conséquence, tout ira mal. Le jour où la grande préoccupation des employeurs, tout en prenant des profits raisonnables, sera le bonheur de l'ouvrier, ce jour-là la question sociale sera réglée. En attendant, puisque l'ouvrier est le moins fort, l'exploité, il faut que l'Etat vienne à son secours.

Mais, reprend le prédicateur, comme l'indique Pie XI, l'objet naturel de toute intervention, en matière sociale, est d'aider les membres du corps social et non pas de les détruire ni de les absorber.

"Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance ou se dispersent à l'excès son effort: elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité."

Il faut que chacun prenne ses responsabilités. Il ne faut pas que les gouvernements manquent d'intervenir, mais il ne faut pas non plus qu'ils se fassent accapareurs. Il ne faut pas que des quantités d'entreprises privées aillent s'offrir d'elles-mêmes par devenir un distributeur automatique de pensions et de subventions de toutes sortes. Une minorité de citoyens devra payer des impôts de plus en plus lourds pour permettre à une majorité toujours croissante de réserver dans ses préoccupations une place sans cesse plus restreinte à ces grandes choses qui s'appellent l'effort personnel, la fierté, l'indépendance de bon aloi, l'esprit de prévoyance, l'entraide, la confiance dans les groupements professionnels.

Les groupements professionnels, les syndicats ou les corporations, voilà le salut! La protection n'est pas la mise en tutelle. Avec les corporations, l'ouvrier voit lui-même à ses intérêts et obtient une protection honorable. Grâce à Dieu, on a encore au Canada de la fierté, mais il ne faut pas la perdre et commencer à voir, comme en d'autres pays, un bureau de bienfaisance en l'Etat.

Quand Pie XI traite de politique sociale des Etats, il leur assigne comme premier but de mettre tous leurs soins à reconstituer les corps professionnels, soit le régime corporatif, soit des corporations de métiers et de professions.

Voilà quelques aspects du programme de reconstruction chrétienne de l'Eglise. Aux individus, à chacun de nous, elle demande l'esprit surnaturel et la pratique de

A Notre-Dame

Jésus et l'argent

Cinquième sermon du R. P. Dieux

Notre monde s'est rallié à un libéralisme économique si absolu que le vieux dicton romain, *uti non abuti*, au lieu de signifier le droit qu'à tout homme d'utiliser et de consacrer son bien, est généralement compris comme s'il était permis, non seulement d'en user, mais d'en abuser aussi, de sorte que des fétards, millionnaires peuvent jeter, comme on dit, l'argent par les fenêtres, sans être inquiétés le moins du monde. Dans un temps où l'on rencontre encore tant de misères à secourir, tant d'infirmités à soulager, la conscience publique s'insurge contre ces moeurs et se trouve d'accord en partie avec la morale évangélique.

Jésus distingue les biens matériels et les biens de l'esprit; il marque qu'il est légitime d'acquiescer les uns et les autres parce que "notre Père céleste sait que nous en avons besoin" et qu'ils sont également les dons de Dieu. Mais, comme ils n'ont pas même valeur, ils ne doivent pas être recherchés avec la même passion et la même inquiétude.

Les biens matériels, parce qu'ils sont corruptibles et périssables, parce que leur puissance est très limitée, ne peuvent ajouter une coupée à notre taille ni nous empêcher de mourir, parce qu'au jugement de Dieu ils n'ont eu eux-mêmes aucune valeur et aucun prestige devant Lui, sont vraiment de petites choses, des biens du dehors et comme étrangers à nous, puisque nos âmes sont spirituelles et faites pour un monde éternel et infini. Notre Bien véritable, notre Bien propre, notre Bien suprême, c'est Dieu lui-même et qui Le possède possède toute richesse et toute félicité. Il y a donc une hiérarchie dans les choses les plus spirituelles sont préférables et plus précieuses que les biens matériels. Il y a donc un ordre qui doit être respecté dans notre conduite. Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, Dieu et Mammon. L'argent doit être serviteur. Une règle domine toute la morale chrétienne: cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice; le reste est secondaire.

Après ce débrouillement évangélique, il est facile de juger les hommes et de régler notre conduite. Tous ceux qui méprisent la hiérarchie des choses et renversent l'ordre divin pechent contre Dieu et se trahissent. Tous ceux qui se ruent vers les biens terrestres avec tant d'ardeur qu'ils en oublient les biens éternels et véritables; tous ceux, Phariséens d'hier ou d'aujourd'hui qui pratiquent le mensonge et la feinte, qui oppriment la veuve et l'orphelin pour s'amasser

des trésors; tous les marchands du Temple, simoniaques qui vendent leur âme ou le bon Dieu pour se prélasser dans le bien-être ou pour conquérir les places, se servent des choses éternelles pour acquérir des biens méprisables méritent les malédictions de Jésus.

Mais, s'il y a un mauvais emploi de l'argent, d'après l'Evangile, il y a aussi heureusement un légitime usage des biens de ce monde. Est-ce que Notre-Seigneur n'a pas travaillé pour gagner les biens nécessaires à la vie? Est-ce qu'il n'y avait pas un économe parmi le collège apostolique? Est-ce que, si la propriété a un rôle individuel incontestable, elle n'a pas aussi une mission sociale à remplir, en pratiquant la charité? C'est un véritable négoce, sublime et salutaire, que Jésus nous conseille, celui de troquer les biens terrestres contre les biens éternels. Riches, heureux du monde, donnez pour attirer sur vous les bénédictions de Dieu. Donnez, afin qu'un jour, à votre dernière heure, entre tous vos péchés, vous ayez la prière d'un mendiant puissant aux cieux.

Voilà les règles que le Sauveur a imposées à tous les hommes. Mais à ses apôtres, à ceux qui veulent être avec Lui le sel de la terre, la lumière du monde, il a demandé plus de détachement. Il a demandé à ses disciples de se dévouer à la pratique, comme Lui, la pauvreté évangélique. Il ne s'agit pas de se laisser tomber dans le malheur et le dénuement, mais de se contenter de ce minimum nécessaire qui suffit au sage pour l'entretien du corps et pour la liberté de l'âme. C'est que le Christ condamne, c'est l'attachement immodéré aux biens de ce monde. Ce qu'il veut pour ses apôtres, c'est la liberté intérieure et la sérénité, afin qu'ils puissent se donner totalement à la gloire de Dieu et au bien de l'humanité. Quand ils ont tous donné, au point qu'ils n'ont plus qu'eux-mêmes à donner, alors, ils sont riches de grâces et de lumières, riches de vertus et de joies. En vérité, ceux qui auront tout quitté pour le Christ recevront au centuple dans ce monde et dans l'autre. Les hommes les regarderont avec envie, parce que étant tout à Dieu, Dieu sera tout à eux. Pouvés des biens terrestres, mais pleins des richesses spirituelles, libres au-dedans, sans envie et sans crainte, tout entiers à la contemplation des réalités invisibles et aux appels de la charité, toujours prêts à servir le prochain comme à glorifier Dieu, ce sont eux qui, véritablement enrichiront l'humanité.

A Notre-Dame de Paris

La cinquième conférence de R. P. Pinard de la Boullaye

"Pour retrouver le Christ authentique, un intermédiaire est indispensable et cet intermédiaire ne peut être que l'Eglise catholique"

Paris, 8. (P.G. Havas). — "Pour retrouver le Christ authentique, un intermédiaire est indispensable, et cet intermédiaire ne peut être que l'Eglise catholique". Cette phrase résume la conférence de carême, la cinquième, que le Père Pinard de la Boullaye fit hier à Notre-Dame de Paris. Atteindre Dieu sans intermédiaire est le rêve de toutes les âmes qui entrent dans le créateur. Il est pour une part réalisé car Dieu est partout et pénètre les êtres.

Ni esprit, ni matière, ni ange, ni homme ne peuvent nous séparer de lui. Il est en nous, et cependant, entre cette Majesté et nous se dresse un obstacle plus "formidable" que pour la flèche des murailles d'acier. "Ces obstacles ce sont nos instincts", instincts de luxure, de cupidité, et le plus long à disparaître, l'instinct d'indépendance. Pour faire tomber cet obstacle le Verbe est descendu des cieux. La foi chrétienne le salue comme le médiateur entre Dieu et nous. Et pour continuer son oeuvre le Christ a fondé l'Eglise qui, de ce chef, est devenue elle aussi, un intermédiaire indispensable. Elle l'est sans cela. "Il est faux, absolument faux", s'écrie le Père Pinard de la Boullaye, que le meilleur moyen de communier avec les génies soit de se placer seul à seul avec leurs oeuvres". Si cela est vrai de Platon, Virgile ou Corneille, c'est en-

des textes sacrés qui nous empêchent de les lire correctement, ce sont les passions, les tentances qui nous trahissent la vue.

Dieu a fait les apôtres gardiens et interprètes officiels de sa pensée. Ils dirigent, grâce à l'Eglise catholique qu'ils ont fondée, les âmes.

D'ailleurs, c'est le deuxième point du sermon, toutes les églises, sectes ou écoles, se font intermédiaires entre le Christ et les âmes. Car, d'autre part, les simples fidèles ne peuvent pas se faire une opinion solide sur l'interprétation correcte de l'Evangile, sans l'enseignement approfondi de chaque auteur, de l'esprit général de l'Eglise. Ils ne peuvent pas, et dans leur bon sens ils ne l'osent pas. C'est pour-quoi les prédicateurs et pasteurs se trouvent conduits à conseiller à leurs ouailles, non seulement telles ou telles interprétations, mais aussi une entière docilité. D'autre part, la nécessité de définir leur position vis-à-vis de sectes rivales, de maintenir entre leurs membres si peu nombreux qu'ils puissent être une certaine conformité d'opinion amène tous les pasteurs à rédiger puis à imposer des formulaires et des statuts. Cela est valable pour toutes les Eglises. Comment, dans ces conditions, faire grief à la seule Eglise catholique de se poser en in-

termédiaire? Et quelle effrayante responsabilité! "Dissertez à votre gré sur les problèmes du pétrole, du blé, du coton ou de l'or, mais si vous osez parler du Christ, si vous osez traiter de la réforme de l'Eglise, réfléchissez à loisir et tremblez."

L'Eglise catholique est donc intermédiaire par droit divin et par nécessité humaine. De plus, elle agit exactement comme le doit faire un intermédiaire officiel. C'est le troisième et dernier point du discours. Elle est rigide parce qu'elle doit l'être. Elle est aussi pleine de délicatesse, elle s'efface pour favoriser chez tous, les rapports directs, intimes, avec le Christ et avec Dieu. Dans l'Eucharistie intervient-elle dans l'entretien du fidèle avec Dieu? Ne cherche-t-elle pas à en multiplier la fréquence? Voyez sa conduite à l'égard des miraculeux, des esprits mystiques. "Servante jalouse du Maître qu'elle adore, servante parfois importune parce qu'elle l'aime, et nous aime éperdument. Voilà l'Eglise."

On l'accuse, aimons-la pour ce motif: deux fois plus, aimons-la comme l'épouse et l'époux à jamais unis associant à leur intimité l'intermédiaire auquel ils peuvent dire: "Sans vous, ni l'un ni l'autre nous ne connaîtrions un tel bonheur. C'est à vous que nous le devons."

LA RADIO

RADIO-GAZETTE
WJZ — 394.5 m., 760 kil.
6.00 p.m. Choeur a cappella Montclair — Direction Carl P. Mueller.
L'heure Eaton
Les émissions de l'heure Eaton, à CRCM de Montréal et CRBC de Québec, se font tous les mardis, à 8 h. Elles ont pour but de faire connaître les grands maîtres de la musique en interprétant leurs oeuvres et en jouant des symphonies qui sont rattachées à quelque fait de leur carrière. Les directeurs de ce programme sont pour la musique, M. Reginald Stewart, et pour la scène, M. Edgar Stone.
Les conférences de l'U.C.C.
Les conférences de l'U.C.C. à Radio-Canada seront le mardi, 9, à 7 h. M. André Lesage, qui parlera de la "nécessité de l'épargne" et le jeudi, 11, à 7 h. M. Fernand Morin, qui parlera "du mariage de l'habitant".
L'heure provinciale
Programme varié avec les concours de Miles Georgette Paradis, pianiste; Madeleine Normand, soprano; Jeannette Broillette, diseuse et Lionel Chartier, baryton.
8.00 — Causerie: "Le commerce international". M. Léon-François Lamontagne; E. B. Conner, 1. — Piano: a) Etude en fa mineur (Chopin); b) Etude No. 1, Op. 2 en ré mineur (Béethoven); c) Jeannette Broillette; d) "Pour tous les degrés" (M. de Chabert); e) "Les Illusions" (Proust); f) Madeleine Normand; 3. — Poème: "Vieux refrain" (Robert); 4. — Jeannette Broillette; 5. — Chant: a) "J'avais presque oublié" (R. Beauclair); b) "Isis" c'est l'heure où sur la terre, Mozart; extrait: "La Flûte enchantée", est. — Lionel Chartier; 6. — Piano: "Trois valses" (Brahms) — Georgette Paradis; 7. — Chant: a) "Mon amour était mort" (Chopin); b) "L'Amour" (L. Dame aux roses) (L.C. Boulanger); 8. — Madeleine Normand; 9. — Poème: "Menuet" (Mozart); 10. — Jeannette Broillette; 11. — Chant: a) "L'heure est donc brève" (Massenet); b) "Bois Epais" (Lullu); Lionel Chartier; 9. — Piano: Suite Allemande de "Gavotte" (Albert) — Georgette Paradis.
L'heure Provinciale transmise par le poste CKAC, de 8 à 9.

Radio-Montréal
LUNDI, 8 AVRIL, 1935
CRCM — 329.7 m., 910 kil.
5.00 Marches militaires.
5.15 L'heure de Jeuz-Carlton, sous la direction de Rubin Kraemer, ainsi que Mme Dupuis-Becker, soprano.
5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de Québec.
6.00 Annonce de l'heure.
6.00 Chansonnettes françaises.
6.15 "Piano" de l'Union catholique.
6.30 La fanfare du Royal 22ème Régiment, sous la direction du Capt. O'Neill.
7.00 Annonce de l'heure.
7.00 La Renaissance campagnarde.
7.15 L'orchestre des Cavaliers de LaSalle, sous la direction d'Arthur Vander Haeghe.
7.30 Billy et Pierre — sketch humoristique.
7.45 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 Compte rendu des joutes de hockey entre les équipes de l'Union catholique et de la Ligue de hockey.
9.30 Babillage-Caprice, sous la direction de M. J.-J. Gagnier.
10.00 L'orchestre de Joe DeCourcy, de l'hôtel Windsor.
10.45 Radio-journal (bilingue).
11.00 Annonce de l'heure.
CKAC — 411 m., 730 kil.

La petite histoire
Voici le programme de La Petite Histoire, à Radio-Canada, pour la semaine du lundi, 8 avril:
Lundi, 8. — Le Grenier de Grand'Maman: sketch sur les envoies du comte de Lesseps, au meeting d'aviation de 1910.
Mardi, 9. Conférence de M. Arthur Letondal, sur feu Joseph Daniel Dussault, organisateur de Notre-Dame.
Mardi, 9. Conférence de M. Hector Garneau sur le grand historien canadien.
Vendredi, 12. Le vieux Québec, avec MM. Damase Potvin et Aimé Plamondon.
CRCM — 329.7 m., 910 kil.
4.00 Revue pour les dames.
6.30 Fermeture de la Bourse.
7.45 "Bouquet de printemps".
8.30 Concert "Firestone".
9.00 Babillage-Caprice.
10.30 "America in Music".
10.45 Nouvelles.
CHULP — 266 m., 1,120 kil.

Radio-théâtre
Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le lundi, 8, à 10 heures, une pièce dramatique en un acte de Théodore Botrel, "La Médaille du pilote". Le drame se déroule en l'automne, en Bretagne, au bord de la mer et met en scène quelques types de cette rude race rurale. Les personnages sont: "Terreneuve", de "Terreneuve" dont tant d'écrivains ont raconté l'épouvante épique.
Radio-Canada
Voici le programme de La Petite Histoire, à Radio-Canada, pour la semaine du lundi, 8 avril:
Lundi, 8. — Le Grenier de Grand'Maman: sketch sur les envoies du comte de Lesseps, au meeting d'aviation de 1910.
Mardi, 9. Conférence de M. Arthur Letondal, sur feu Joseph Daniel Dussault, organisateur de Notre-Dame.
Mardi, 9. Conférence de M. Hector Garneau sur le grand historien canadien.
Vendredi, 12. Le vieux Québec, avec MM. Damase Potvin et Aimé Plamondon.
CRCM — 329.7 m., 910 kil.
4.00 Revue pour les dames.
6.30 Fermeture de la Bourse.
7.45 "Bouquet de printemps".
8.30 Concert "Firestone".
9.00 Babillage-Caprice.
10.30 "America in Music".
10.45 Nouvelles.
CHULP — 266 m., 1,120 kil.

Radio-causeries de l'U.C.C.
CRCM — 329.7 m., 910 kil.
Lundi 8 avril: Bureau de Publicité: Ministère Fédéral de l'Agriculture.
Jeudi 11 avril: Les Bourses de 24ème et dernière leçon du Cours à domicile de l'U.C.C.
Samedi 13 avril: J.-E. Laforce: Colonisation.
CRCM — 7 h. p.m.
Mardi 9 avril: M. André Lesage: La nécessité de l'épargne.
Jeudi 11 avril: M. Fernand Morin: Le mariage de l'habitant.
Causerie de M. Houde
Demain soir, au poste CRCM à 6 h., causerie de son Honneur le maître Camille Houde sur l'oeuvre "Au service de l'enfance" qui occupe tout le placement des enfants pauvres ou abandonnés.
"Au service de l'enfance"
Demain soir au poste CFCF, à 5 h., causerie par le Dr A. H. Robert, sur l'oeuvre "Au service de l'enfance" qui occupe tout le placement des enfants pauvres ou abandonnés.
Mardi, 9 avril

Auditions recommandées
WABC — 348.6 m., 860 kil.
11.00 a.m. Don Alvarez — Mascarade de Jacob Loeb; Vente de maza et plus d'avril; L'île de Capri; Aquellos ojas Verdes.
11.15 a.m. Théâtre: Mary Martin (de Chicago).
8.00 p.m. Frank Mann, ténor; Bernice (de Vanstating) (Robert); Extrait (Gay When); Gypsy Love Song; Auf Wiedersehen (Blue Paradise); Ciderbrin; Angela Mia.
WEAF — 454.3 m., 660 kil.
10.00 p.m. Gladys Swarthout, du Metropolitan Opera — Programme Palmolive.
11.15 p.m. Robert Royce, ténor.

PARTEZ POUR L'EUROPE PAR LA Route du St-Laurent

Les paquebots du Pacifique Canadien se rendent en Europe par la route la plus courte, la plus pittoresque, la plus agréable — celle du majestueux St-Laurent, qu'ils suivent sur un parcours de 1000 milles avant de prendre la pleine mer.

Toute une flotte de spacieux et princiers paquebots à votre disposition — *Empresses, Duchesses et Monts.*

Service, confort et cuisine hors pair en première, classe cabine, touriste et troisième.

Départs fréquents de Montréal et Québec à partir d'avril (de St-Jean, N.-B., et Halifax d'ici là), à destination de ports britanniques et continentaux.



S'adresser à l'agent local, au bureau des billets de navires de la gare Windsor ou à D. R. Kennedy, 201 rue Saint-Jacques ou Plateau 2211.

PACIFIQUE CANADIEN

Les chèques de voyages des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés partout.

10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Annonce de l'heure.
CKAC — 411 m., 730 kil.
7.30 Mélodies légères.
8.15 Musique de danse.
8.30 Chansons françaises.
10.00 Yvonne Meurant.
11.15 Entre vous et moi.
10.30 Les musiciens de Montparnasse.
10.45 Interlude classique.
11.00 The Shadow Singer.
11.15 Ouverture de la "Bourse".
12.00 Programme de nouvelles.
12.30 Emission des pharmacies universelles.
12.45 Cours de la bourse.
1.00 Annonce de l'heure.
1.10 Lunch du Rotary Club.
2.30 Ecole américaine de l'air.
3.00 Variétés musicales.
4.00 Le programme Perrin avec Perretta.
4.15 Cordes poétiques.
4.30 L'école du doux parler.
4.45 Programme de mélodies.
5.00 Les événements sociaux.
5.45 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 Heure récréative.
7.00 Emission de la maison Chas Desjardins.
7.15 Le quart d'heure.
7.30 Le quart d'heure du banheur et de la galette.
8.00 L'heure provinciale.
8.30 Les musiciens de la soirée.
11.00 Le reporter sportif Molson.
CFCF — 500 m., 600 kil.

CHULP — 266 m., 1,120 kil.
8.25 Sommaire, heure, culture physique.
9.00 Chansons françaises.
9.15 Variétés.
9.30 Valse viennoise.
10.00 Phonos symphoniques.
11.00 Extraits d'opéra.
11.30 Variétés — Heure.
12.00 Toronto.
1.15 Canadian Progress Club (déjeuner).
2.00 Heure.
4.55 Sommaire, heure.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Péd. des ouvriers du Canada.
6.30 Radio-annuaire.
7.00 Formation commerciale.
7.30 Heure — Pierrot et Suzy.
8.00 CCR.
8.30 Samovar.
9.00 Cours mélodiques. CCR.
9.30 Harmonica.
10.00 Orchestre.
10.30 Orchestre.
11.00 Heure.

LONGUEURS D'ONDES
Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411	730
CHULP	266	1120
CHRC	485	645
CFCF	222	1310
CHRS	290	1030
WABC	348.6	860
CHRC (N.-Carlie)	247.8	1210
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGQ	379.5	790
WTL	282.8	1060
WLWL	272.6	1100

POSTES DE LA C. C. R.
Provinces Maritimes: Kilocycles
CHNS: Halifax 1060 à 930
CFBN: Fredericton 1000 à 530
CJCB: Sydney 880 à 1240
CHRS: St-Jean 1210 à 830
CHOS: Summerside 1120 à 1300
Québec: Kilocycles
CRBC: Québec 850 à 1050
CRBC: Chatham 1500 à 950
CKLW: Windsor 840 à 1030
CRNC: Toronto 1030 à 1420
WJZ: Toronto 780 à 910
Provinces de l'Ouest: Kilocycles
CJOC: Lethbridge 840 à 920
CFCF: Saskatoon 1230 à 810
CRBY: Winnipeg 780 à 910
Columbia britannique: Kilocycles
CJAT: Trail 1200 à 910
CJBC: Vancouver 1210 à 830
CFCU: Kamloops 1310 à 889

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les MAGASINS FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
Maison essentiellement canadienne-française
Concessionnaires des célèbres vêtements "Fashion-Craft" de fabrication canadienne-française



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

La susceptibilité

Est-ce un défaut? — Ce n'est certainement pas une qualité, encore moins une vertu, si c'est un état d'âme contraire à la vie ordinaire.

Savez-vous pourquoi vous êtes si susceptible? Pourquoi le moindre oubli, le plus petit manque d'égards, la parole souvent la plus insignifiante vous fait souffrir, vous trouble, vous irrite, vous porte même à la colère?

C'est qu'il y a sur votre cœur, sur votre esprit, sur votre caractère, peut-être dans votre âme, une écorchure plus ou moins profonde. Le moindre souffle d'air, le moindre contact effleurant une plaie nous fait éprouver une sensation pénible; c'est la même chose pour les plaies intérieures: elles sont beaucoup plus difficiles à guérir. Le remède, salutaire pour une fois, deviendra du poison le lendemain.

Avec un caractère susceptible, il faut dix sortes de pilules et c'est toute une étude pour les administrer à l'heure propice. Les susceptibles se plaignent sans cesse; ils murmurent continuellement et sont agités au moindre changement de température: c'est toujours la faute des autres, si ça va mal; vous ne pouvez jamais leur faire admettre le mea culpa.

Il y a une plaie dans le cœur parce qu'il y manque du dévouement réel: il est atteint d'une crise d'égoïsme.

Dans le caractère, il y a un manque de souplesse et de gaieté; il est sous l'empire d'un accès d'enquiétude qui produit la raideur. Par quels sentiments héroïques faudra-t-il travailler à ramener cette froideur?

L'esprit est enclin à la paresse et il manque de paix; ce sont autant de maladies intérieures qu'il faut combattre par des pilules de dévouement, par la gaieté, le travail, le désir permanent de rendre heureux ceux qui nous entourent et par-dessus tout par la pensée que rien n'arrive sans la permission de Dieu.

Si nous faisons provision de paroles douces et affectueuses; si nous amassons des trésors de délicatesse pour ne jamais blesser notre prochain, si nous recherchons les charmantes inventions d'un cœur aimant pour trouver quelque chose de nouveau, si nous étions meilleurs, plus dévoués, nous n'aurions plus le loisir d'être susceptibles.

Le Père de Kavinan disait qu'il ne suffit pas d'aller de l'avant, il faut viser toujours plus haut.

Aller, c'est marcher vers le but de notre vie; c'est secouer sa torpeur et sa nonchalance à travers les obstacles, les répugnances, les épreuves, les déchirements, les douleurs... Aller, c'est faire son devoir. Être susceptible, faire de la peine à son prochain de propos délibéré, ce n'est pas faire son devoir.

Est-on vertueux parce qu'on a une certaine horreur des fautes graves? Est-on charitable, parce qu'on fait l'aumône publiquement, sans sentir aucune privation? La plus petite contrainte nous fatigue, et nous énerve, on se laisse aller à une vie de routine, de complète inutilité quand on ne descend pas à une vie de mollesse.

Quand nous serons convaincus de notre peu de valeur réelle, quand le poids de l'humilité l'emportera sur celui de l'orgueil dans la balance de nos vertus et de nos défauts nous deviendrons moins susceptibles, moins égoïstes; nous appartenirons à la famille des généreux qui savent s'oublier, se sacrifier et rendre heureux tous ceux qui les approchent.

ALICE

Les secrets domestiques

Pour ne rien laisser perdre — Lorsqu'on fait fondre du chocolat, une part plus ou moins importante adhère aux parois du récipient et se trouve ainsi gâchée. On évitera cette perte en graissant au préalable les parois de la casserole avec du beurre ou une graisse végétale.

Une jolie façon de présenter un camembert — Grattez légèrement la peau qui recouvre le fromage et enduisez-le légèrement d'une couche de beurre; parsemez de chapelure blonde le dessus et le tour, et servez.

LIGNES SIMPLES, COULEURS GAIES



Il y a, cette saison, de la couleur partout et les lignes plutôt simples du costume printanier en sont toutes gaillardies.

La journée monastique

"Benedicamus Domino", chante l'excitatrice (1), le matin. "Deo gratias", répond chaque moniale. Ce chant vole de cellule en cellule. A cinq heures et demie, toute la communauté est réunie au choeur pour la psalmodie de Laudes.

Laudes — Les psaumes constituent une louange ardente au Créateur. Le "Benedictus" qui couronne l'office, commémore, en chantant le lever du Soleil de justice, "oriens ex alto", la résurrection du Christ à l'aube du jour de Pâques. Les petites Heures, Prime, Tierce, Sexte et None, se succèdent dans la journée, préparant au suivant la messe conventuelle, centre de tout l'office.

Après Laudes, la communauté fait une demi-heure d'oraison, suivie de la récitation de Prime, puis de la messe de communion.

L'église monastique — Tous ces offices se déroulent avec solennité, et dans un cadre remarquable de splendeur. Depuis l'architecture de l'église jusqu'aux moindres détails de la décoration des vêtements liturgiques, tout constitue un mélange harmonieux des proportions, de la pureté des lignes, du fini des détails.

Pour mettre en pleine lumière le motif déterminant de ce luxe architectural, il faudrait méditer ces mots de la Règle: "Que l'oratoire soit ce qu'indique son nom" (ch. 52), et saisir la portée que prend une telle sentence dans l'idéal bénédictin.

L'unique destination de l'oratoire est la célébration de l'Opus Dei et l'effusion des âmes dans l'oraison mentale. Comment s'étonner dès lors que l'oratoire — ou, durant le jour et durant la nuit, la communauté tout entière prie au nom de la chrétienté, — "doive mériter son nom", c'est-à-dire, être un édifice digne des fonctions sublimes qui s'accomplissent sous ses voûtes? S'il domine de la hauteur de ses flèches le reste de l'abbaye.

(1) On appelle ainsi la religieuse qui doit sonner le réveil et aller de cellule en cellule, s'assurer que tout le monde a entendu.

baye, c'est que l'oeuvre de Dieu l'emporte en grandeur sur tous les genres de l'activité monastique.

Le chapitre — Le chapitre est une vaste pièce meublée de bancs massifs; face à la porte, s'élèvent les degrés du siège abbatial que surmonte le crucifix. Une impression de grandeur recueillie se dégage de ce décor austère et sobre. Pourquoi ce nom de chapitre? Autrement, le chapitre était destiné à la distribution du travail manuel. Aux prières qui accompagnaient l'attribution de ces tâches, on ajoutait la lecture de la Règle, pour observer sans doute cette recommandation du Bienheureux Père: "Nous voulons que cette Règle soit lue fréquemment en communauté pour que personne ne puisse alléguer son ignorance comme excuse." Le nom de chapitre est resté acquis à la salle même où les moines prenaient connaissance du code de leurs observances.

Le chapitre est aussi témoin de tous les actes qui marquent la vie de l'abbaye. C'est ici que la postulante vient demander l'habit monastique et la "confraternité" du cloître; qu'au seuil du noviciat, l'abbesse lui donne son nom de religion; c'est ici encore que, le jour de sa profession, avant de se rendre au choeur pour y prononcer ses vœux, la novice choisit définitivement entre la livrée du siècle et l'humble coule.

La moniale a franchi ainsi les premières étapes de sa vie; désormais, membre de la famille, elle aura droit de siéger au chapitre chaque fois que l'abbesse consultera ses sœurs sur quelque affaire importante. (Règle, ch. 3). Saint Benoît veut que tous soient réunis, parce que "souvent le Seigneur révèle au plus jeune la meilleure solution... Les frères donneront leur avis en toute humilité et soumission, sans avoir la présomption de soutenir avec arrogance leur manière de voir; mais il dépendra de l'abbé de prendre le parti qu'il jugera le plus salutaire." (Règle, ch. 33).

Le travail — Après le travail manuel, l'activité monastique s'exerce volontiers à l'étude. Le programme en est déterminé par les con-

Dans le jardin de l'Evêché

La tranquillité vespérale Règne dans la cour du palais Où l'ombre de la cathédrale S'allonge sur les pavés frais.

Au fond se dresse le Chapitre; Puis, au revers du bâtiment, Le jardin en forme de mitre S'ouvre par un porche roman.

Dans ses courbes harmonieuses, Le domaine, exactement clos Par des tilleuls et des yeuses, Est enserré comme un îlot.

Il semble que nulle bourrasque Ne dut, jadis, le dévaster. A peine entend-on, dans sa vasque, Un mince jet d'eau trembloter.

Cependant, entre ces murailles, Plus d'un drame se déroule: Que de guerres, de représailles, De batailles ont soufflé là!

Alors qu'ailleurs tous les prestiges Des vieux âges ont disparu, On retrouve ici les vestiges D'une antiquité mise à nu.

On s'étonne d'y voir la trace Des constructeurs de la cité Et que, dans cet étroit espace, Ait tenu tant d'humanité.

Les Romains bâtirent l'enceinte Dont les terrasses ont gardé A travers les siècles l'empreinte Des pas virils du grand Condé.

Nul bruit n'y parvient de la route, Et, dans la petite maison, Bossuet composa sans doute Sa plus émouvante oraison.

Quand le jour commence à décroître, Le clair logis épiscopal S'accotant aux restes d'un cloître Prend son grand air seigneurial.

C'est là qu'au retour de Varenne, Pour laisser souffrir les chevaux, Le roi Louis Setze, la reine, Déjà promis aux échafauds, Passèrent une nuit sinistre A présenter l'horrible fin, Tandis que l'histoire enregistre Le calme sommeil du dauphin.

Comtesse de MAGALLON

FEMMES FAIBLES

ÊTES-VOUS fatiguée, nerveuse, épuisée? Sans vie? Sans ambition? Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il calme les nerfs tremblants — améliore l'appétit — fait sembler la vie digne d'être vécue.

Mme James Martin, 227 1/2 rue Main, Hamilton, Ont., dit: "Votre Composé Végétal m'a rétablie. J'ai plus de vie, mes nerfs sont mieux, j'ai bon appétit. Je suis beaucoup plus forte."

Essayez le COMPOSÉ VÉGÉTAL de Lydia E. Pinkham

Lavage et séchage

COMMENT ON LAVE LES LAINAGES ET LES SOIERIES

Autrefois, pour garder aux lainages et aux soieries l'aspect du neuf, on les envoyait chez le teinturier. De nos jours on porte beaucoup plus de teintes fragiles, mais comme on est aussi beaucoup plus économique, on s'efforce de faire le mieux possible et le plus possible à la maison.

Pourquoi est-ce difficile? — Si le lavage des lainages et des soieries est particulièrement délicat, c'est que ces tissus gardent de leur origine animale un apprêt naturel dont chacun de leurs brins est imprégné et qui fait à la fois leur souplesse et leur éclat. Or cet apprêt est fragile: il est attaqué par la trop grande chaleur, la soude, et l'ammoniaque, il se combine avec les tartres de chaux et de magnésie contenus dans l'eau "calcaire" pour former de microscopiques pierres insolubles dans l'eau et qui durcissent les lainages, enfin, il se laisse exprimer par un frottement brutal, un foulage exagéré exactement comme le pressage d'un citron en fait sortir le jus.

Nettoyage avec ou sans eau? — La benzine a le grand avantage d'éliminer tous les inconvénients de l'eau trop chaude et de ce fait nuisible, trop froide et par là même impuissante à dissoudre certaines taches, ou encore trop calcaire. Elle n'attaque pas l'apprêt naturel, sèche assez vite pour qu'une forsion soit superflue et ne risque pas comme l'eau de déformer par son seul poids, les vêtements pendus pour sécher. Mais elle s'enflamme et qui n'a présent à l'esprit un de ces affreux faits divers qu'on voit à chaque instant dans les journaux avec tous les clichés sinistres qui servent à les commenter: torche vivante, affreuses souffrances, tragique soudaineté, etc., etc. Les autres inconvénients paraissent accessoires auprès de celui-là: citons-les cependant: coût assez élevé, odeur souvent persistante. Mieux vaut évidemment chercher à remédier aux inconvénients de l'eau en l'employant assez chaude mais pas trop, telle que les mains puissent la supporter, en choisissant de préférence de l'eau de pluie, plus douce, ou en corrigeant l'eau calcaire avec du bicarbonate de soude par exemple. Enfin en adoptant une méthode de séchage qui ne peut déformer les vêtements.

Lavages fréquents — C'est une erreur que de croire limité le nombre des lavages qu'un vêtement de laine ou de soie peut supporter si le lavage est bien fait. Seuls les frottements peuvent abîmer, et il n'est besoin de frotter que les vêtements vraiment sales, les autres retrouveront d'eux-mêmes leur fraîcheur pour peu qu'on les agite dans l'eau. Il ne faut donc pas hésiter à laver un vêtement dès qu'il est défranché: les traces de transpiration ou les taches qu'il peut porter risquent plus de ternir son éclat qu'un nettoyage bien conduit.

Comment procéder? — Faites fondre parfaitement dans une eau à la bonne température un savon spécial pour lainages et soieries ou un savon garanti parfaitement neutre. Il faut que le savonage soit gras sans être trop épais et qu'il mousses bien. Plongez les lainages, agitez sans frotter, rincez ensuite dans une eau à la même température et légèrement savonneuse, pressez et faites sécher.

Le séchage des lainages devrait avoir lieu à plat pour éviter que le poids de l'eau ne tire la laine dans un sens ou dans l'autre, mais, pratiquement, on a rarement assez de place pour procéder ainsi. Une bonne méthode consistera à fixer le vêtement au moyen d'épingles inoxydables nombreuses, dans la forme qu'il doit avoir sur un linge pas trop épais. On pendra ensuite le linge avec des épingles en bois et à l'ombre.

CHEZ EATON

Gants Eaton

Choisis avec beaucoup d'attention, ils sont plus irrésistibles que jamais. Cape skin (peau de mouton) bien confectionnés. Nuance tan. Un bouton pression. Pointures 7 1/2 à 9 1/2. La paire **1.50**

Au rez-de-chaussée, rue Victoria.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

L'Assistance Maternelle

La réunion annuelle aura lieu jeudi à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste — On y entendra le rapport de cette splendide institution

La réunion générale annuelle de l'Assistance Maternelle aura lieu le jeudi, 11 avril à 3h. p.m., à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 rue Sherbrooke est, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.

Madame la présidente et les dames du comité de l'Assistance Maternelle comptent sur la présence des représentants du comité de l'Archevêché, du gouvernement provincial, de l'hôtel de ville, de la Commission du Port, de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, de MM. les conseillers de l'oeuvre, des médecins de l'Assistance Maternelle, Les dames patronnesses, les présidentes des comités paroissiaux et leurs auxiliaires, les dames et jeunes filles des cercles de couture et leurs collaboratrices, toutes les personnes qui s'intéressent à l'oeuvre sont invitées.

Mots d'enfants

Une dame fait le catéchisme. — Après notre mort, mes enfants, dit-elle, Dieu pèse toutes nos actions dans les balances de sa justice; d'un côté sont nos fautes, et de l'autre, nos bonnes oeuvres. Si nos fautes l'emportent, nous tombons dans l'abîme pour y être châtiés; si nos bonnes oeuvres l'emportent, nous allons au ciel recevoir la couronne immortelle.

A ce moment, une petite fille se lève: — Et quand les deux plateaux sont de niveau, Madame? — Avant que la dame ait eu le temps de répondre, une autre petite fille s'écrie: — Je sais, moi: quand les deux plateaux sont de niveau, le petit Jésus monte dans le plateau des bonnes oeuvres.

AU PARC — Comment va ton père, Riri? — Pas bien, Madame; il a été saisi par le froid. — Lulu — Tiens, c'est drôle: à la maison, c'est un hussier qui est venu saisir papa.

Un nouveau livre de Delly

"UN MARQUIS DE CARABAS" (1)

C'est l'histoire d'un jeune homme pauvre qui s'est exilé en Afrique avec un de ses amis et qui en revient après avoir fait fortune. Il n'en dit rien à ses concitoyens et vient s'installer chez lui, où une belle-mère, peu affable, le reçoit parce qu'elle y est bien obligée. Comme il n'a pas très haute mine et porte des vêtements élimés, tout le monde croit qu'il n'a pas eu le talent de s'enrichir si bas et on ne veut le recevoir nulle part dans la société chic; quelques amis seulement, de vrais cœurs-là, lui témoignent de l'affection et de l'intérêt. Il reçoit d'un air narquois les paroles humiliantes qu'on lui dédie volontiers, se réservant une amusante vengeance.

Sa belle-mère a adopté une niece qu'elle fait travailler et qu'elle malmène un peu. Lorenzo Damplesm s'en aperçoit, et comme la jeune fille, Hélène, est belle et sympathique, il la prend sous sa protection. Comment elle deviendra, aux yeux stupéfiés de toute la ville, la femme du millionnaire Lorenzo, et la châtelaine la plus enviée, on le saura en lisant: "Un marquis de Carabas", dernier livre de Delly qui en est déjà, en France, à sa 76ème édition.

(1) "Un Marquis de Carabas, par Delly, en vente au Service de Librairie du Devoir, \$1.00 franco.

Aux Ecoles Ménagères Provinciales

Les nouveaux cours de fantaisie sont recommandés. Les objets à faire sont exposés à l'Ecole même. Mardi, 9 avril, à 2h. précises, cours de démonstration culinaire pratique. Menu: Pâte feuilletée St-Honoré, Pâté à choix, Crème au beurre, Voté au vent, Tartelettes.

Amicale Saint-Paul, Viauville

Demain soir, l'Amicale des Anciens Elèves de Saint-Paul de Viauville donnera sa soirée annuelle. Le cercle dramatique Saint-Clément interprétera la comédie "Les Bertrons ont un auto". Cette fête est pour venir en aide à la conférence juvénile Saint-Vincent de Paul de l'école. Pour billets, s'adresser à 1659, Clément, Viauville.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages, et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléph. HARBOR 1241.

Soirées de l'ASEP

La prochaine réunion de l'ASEP aura lieu demain soir à 8 h. 30, à l'Université de Montréal.

—Je dois même vous dire qu'en ce moment toutes nos classes sont pourvues. Oh! fit Colette déçue, perdre encore cette espérance! Spontanément, la supérieure tendit avec affection les deux mains à la jeune orpheline: —Non pas, mon enfant, nous allons tout concilier. Vous passerez quelques jours avec nous: nos élèves sont encore en vacances. Seraient-elles même de retour que leur présence ne vous gênerait en rien. Vous goûterez ici le repos le plus complet. —Comment vous remercier, ma Mère? —En vous trouvant heureuse dans notre maison. Pendant ce temps, nous examinerons ensemble les demandes d'institutrices qui me seront adressées. Nul doute que nous ne trouvions rapidement de quoi vous satisfaire. Et voilà comment le couvent, dépeuplé par les vacances, possédait une jeune dame pensionnaire qui se plaisait à marcher, solitaire dans le petit parc où sous les om-

Feuilleton du "Devoir"

Le Carrefour de la Belle-Agnès

par J. Mauclère

40. (Suite)

Pour cette bonne parole, Paul embrassa à l'étonner sa tante, qui reçoit sans sourcilier ce baiser, tout imprégné de tendresse pour Colette. Et le chirurgien, dont la gravité est proverbiale dans le monde des infirmières, fredonne un refrain d'opérette puis s'écrie, l'instant d'après: — J'aurai votre aide, ma tante, je l'aurai... A nous deux, nous conquerrons Colette! Il rayonne, et tante Blandine réfléchit: l'heure est passée de la prudence, elle donnera maintenant tout son appui à son neveu; il doit triom-

pher des difficultés accumulées devant lui. Elle suggère: — Va droit au but, mon petit! Demande aux Nollays ce qu'est devenue leur niece, et annonce leur en même temps ton intention de la rechercher en mariage. — J'y avais pensé, ma tante. Mais il surgit une complication, si sottise que je ne m'en étais pas avisé, bien que vous l'avez pressentie. Cette fois, Mme Lemonnier n'y comprend plus rien. Qu'avait-elle donc pressenti? Elle s'étonne: — Qu'y a-t-il encore? — Vous aviez raison, ma tante, en affirmant? que Mme de Nollays

— Si je pouvais penser ne pas lui être indifférent... ce serait tout autre chose... Ne pas savoir... Ne rien savoir! — Ecoute, décide tante Blandine quand les Nollays seront rentrés à Paris, je pourrai toujours m'enquérir de la résidence de Colette. Les petites me renseigneront, à défaut de leur mère. Et si je puis apprendre autre chose... Paul reprend courage; aussi bien il n'est jamais longtemps abattu: — Eh! N'aurais-je pas raison de dire tout à l'heure qu'avait vous ma tante, il n'était pas de difficulté que je ne puisse vaincre? Quand ferez-vous cette démarche? — Dès qu'ils seront de retour, te dis-je. Monique reprend toujours ses réceptions en novembre. Compte sur moi. Cette promesse illumina d'un rayon d'espoir le ciel de Paul. Le jeune docteur prit congé, la clinique l'appela. Il décida de faire le trajet à pied; ainsi s'isolait-il mieux avec ses pensées. Toutes gravitaient autour de Colette. Pierre de touche infatigable la séparait, qui vers le même

Société d'étude et de conférences

On nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de conférence mardi, 9 avril, à la Société d'étude et de conférences. La prochaine causerie sera donnée à la réunion du mardi, 16 avril, à la salle de chêne de l'hôtel Windsor.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

temps désagrégeait les sentiments de Lecoustre, fortifiait ceux de Nangis. Aimer, l'aimer, elle, quelles délices! L'installer dans son coeur comme une reine, lui dédier toutes ses pensées, même les plus secrètes, rêver d'assurer son bonheur sous le regard de Dieu, être prêt pour elle à tous les sacrifices, quelle félicité! Rien ne lui coûterait pour la rendre plus heureuse, et il suffirait d'un sourire de ses beaux yeux pour le payer, lui, de toutes ses peines. Avec fervente, Paul murmura: —Ma Colette! —Un emploi de sous-maitresse chez nous? avait dit Mère Sainte-Marguerite à Mlle de Nollays, c'est une situation très modeste, mon enfant. —Je ne l'ignore pas, ma Mère, Je saurai m'en contenter dans ma joie de vivre auprès de vous. Elle souriait, vaillante; la maison de sa jeunesse, oquée de paix, lui paraissait le plus précieux des refuges dans la crise qu'il y ramenait. Mère Sainte-Marguerite sou-

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Impression Populaire à responsabilité limitée, éditeur-proprétaire, Georges Pelletier, directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 8. (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 10d. à 144s. 11d.

Cours de l'argent
Londres, 8. (P.A.) — Le cours de l'argent est ferme à 28 7-16d.

Mutual Life
La Mutual Life of Canada rapporte que dans le premier trimestre le nombre de polices qu'elle a émises a augmenté de 52% et la valeur de ces polices de 59% comparativement à la période correspondante de 1934.

Perron Gold Mine
Le gérant général de Perron Gold Mine rapporte que dans les deux premiers semaines de mars on a découvert deux nouvelles veines l'une à 175 pieds de profondeur et l'autre à 375 pieds, celle-ci étant le prolongement d'une autre riche veine du niveau de 175 pieds.

Cours du sucre
New-York, 8. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: mai 2.24; juil. 2.32; sept. 2.37-39; déc. 2.24; jan. offre, 2.33; mars offre, 2.33.

Cours du café
New-York, 8. (P.A.) — Le marché du café est ferme. Rio: mai, offre, 5.01; juil. non coté; sept. dem. 5.20; déc. 5.22; mars, offre, 5.30.

Nouvelles compagnies
Québec, 8. (P.C.) — Les compagnies suivantes ont été incorporées la semaine dernière:

Armand-R. Lavergne et Cie, Inc., \$4,250; Corona Sporting and Recreation Club, Inc., \$20,000; Corporation of the Spiritual Assembly of the Baha'is of the City of Montreal, pas de capital-actions; Direct Finance Corporation, \$20,000; Baile and York Fuel Co., Ltd., \$20,000; Estate Holdings, Ltd., \$20,000; Lawrence Blue Tailors and Haberdashers, Inc., \$20,000, toutes avec siège social à Montréal, et le Club de Golf de Chambly, Inc., Chambly-Bassin, \$2,000; St. Maurice Hotel, Ltd., Trois-Rivières, \$45,000; Jos. Lebeault, Ltee, Longueuil, \$20,000; Québec Stores, Ltd., St-Jérôme de Matane, \$20,000; Canada-Artiste, Ltee, Hull, \$5,000; South Belt Gold Mines Ltd., Brown, \$19,500; Walter Blue Co., Ltd., \$20,000; Sherbrooke; Western Meat Market, Ltd., Amos, Québec, \$20,000.

Canada & Dom. Sugar
Le revenu net total de Canada & Dominion Sugar Co. Ltd., en 1934, a été, après déduction, de \$3,109,726. Moins la dépréciation, de \$3,109,726. Il est resté un bénéfice net de \$2,212,467. Un montant de \$550,000 a été porté à la réserve pour imprévus. Un montant total de \$1,250,000 a été versé en dividendes.

O'Brien Gold Mines
Les actions de l'O'Brien Gold Mines Ltd. viennent d'être inscrites sur le Curb local et sont transférées à partir d'aujourd'hui.

Les grains
Chicago, 8. (P.A.) — Les cours se sont rapidement avancés ce matin, ceux du maïs en particulier. On attribue le mouvement d'achat aux baissiers.

Marché du bétail
(P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente à Montréal ce matin était de 4,272, soit 995 bêtes à cornes, 1,934 vaches, 80 agneaux et 1,263 porcs.

Les obligations

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie (Liquides) Offre Dem.
100% 107%
4% 15 oct. 1935 100% 101%
3 1/2% 15 oct. 1949 101% 102%
5% 15 oct. 1952 101% 105%
3% 1er mars 1937 106% 107%
1 1/2% 1er sept. 1940 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1944 109% 110%
1 1/2% 1er sept. 1948 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1958 109% 110%
1 1/2% 1er nov. 1949-50 109% 110%

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) Le marché est devenu vigoureux après avoir débuté avec faiblesse. Les changements toutefois se limitent en général à quelques fractions.

B. C. Power s'est amélioré légèrement, tandis que Montréal Power et Shawinggan ont fléchi.

Cement a effacé un recul initial de quelques fractions: Canadian Bronze priv. a avancé d'un point à 115. Sherwin Williams, Alcohol, Massey se sont améliorés, tandis que Imperial Tobacco et Canadian Car ont fléchi.

(Compilations de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Table with columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang. Lists various stocks and their prices.

automobiles — La situation à la Jamaïque, en 1934 (II) — Le commerce de Saint-Vincent, en 1934 — Les importations sud-africaines de poêles électriques — Convention de commerce entre l'Union sud-africaine et la Rhodésie du sud — Le commerce du blé en Italie — Le commerce de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, en 1934 — La législation due à la crise aux Pays-Bas — L'encheûtre des pêcheries de Kamchatka pour la caserne — Modifications douaniers — Le commerce des conserves de saumon au Japon, en 1934 — Cote des changes étrangers pour la semaine finissant le 1er avril 1935 — Demandes de produits canadiens à l'étranger — De

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons ont remporté une deuxième victoire sur les Leafs de Connie Smythe

Les protégés de Tommy Gorman ont remporté la palme samedi soir dans la Ville Reine en triomphant du club Toronto par un résultat de 3 à 1 et avec une autre victoire le club montréalais sera assuré du championnat mondial

ALEX CONNELL SE MET EN EVIDENCE

Le vétéran gardien de but a bloqué quarante-deux coups dirigés vers ses filets et fut le héros du triomphe du club Montréal — Wentworth est solide sur la défense — Robinson, Blinco et Northcott comptent les points des Montréalais, tandis que Jackson évite le blanchissage pour le club de la Ville Reine

AUX PRISES DEMAIN SOIR, AU FORUM

Toronto, 8. — Les Maroons de Montréal ont causé un véritable étonnement en gagnant la deuxième partie de la série pour la Coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel par un résultat de 3 à 1, et comme le club montréalais a maintenant deux victoires à son crédit, il semble avoir de très grandes chances de remporter le titre car il ne lui faut plus qu'une victoire pour être champion.

La victoire des Maroons est particulièrement due à la belle tenue du vétéran Alex Connell, dans les buts, car le pompier d'Ottawa a su tenir en échec ses adversaires et repousser tous les lancers qui étaient faits contre ses filets, à l'exception d'un seul compté par Hervey Jackson, à la deuxième période, Connell fit 42 arrêts au cours de la toute courte 15 seulement pour George Hainsworth, ce qui démontre que les anciens des Leafs ont fait leur gros possible pour gagner la deuxième partie et ont particulièrement dans la manche initiale que le gros travail fut fait par les alliés du Toronto mais la défense des Maroons a tenu bon et Connell a accompli des prouesses dignes de mention.

Earl Robinson a donné l'avantage à son club en comptant le premier point du club montréalais vers la fin de la manche initiale et sept minutes après le commencement de la deuxième période Jackson a mis son club sur un pied d'égalité à la suite d'une course individuelle alors que Toronto jouait cinq contre six à la suite d'une pénalité infligée à King Clancy. Neuf minutes plus tard les Maroons reprenez l'avantage sur le lanceur de Rus Blinco, qui venait de recevoir une passe de Shields et au début de la dernière manche Baldy Northcott compta de nouveau pour le Montréal avec l'aide de Wentworth. Malgré les attaques répétées des Torontoniens, qui avaient presque constamment cinq hommes sur le glace, les Maroons tinrent leurs adversaires en échec et à chaque fois que la rondelle venait en possession d'un joueur du Montréal, le contact bonco était lancé à l'extrémité de la patinoire. Par cette tactique les joueurs de Tommy Gorman pouvaient réorganiser leur défense et forcer les Leafs à s'épuiser par des courses répétées.

Baldy Northcott s'est particulièrement appliqué à tenir Charlie Conacher en échec et l'as des compteurs de la Ligue Nationale n'a pu réussir à loger la rondelle dans les buts de Connell et il en fut de même de tous les équipiers de Conny Smythe, exception faite de Jackson. Les spectateurs ont paru fort désappointés de la tenue des champions de la Ligue Nationale et dans la manche finale les partisans du Toronto ont vu leurs favoris et le gérant du Toronto est même allé

jusqu'à frapper un spectateur qui critiquait la tenue des gars de la Ville Reine. Tous les joueurs du Montréal ont fait noblement leur devoir mais Connell est celui qui s'est le plus distingué et en toute justice il faut ajouter que Cap Wentworth a été d'une aide précieuse sur la défense. Les trois lignes d'avants du Montréal ont fait bonne figure. En plus de se révéler plus rapides que leurs adversaires les alliés des Maroons ont fait également un beau travail défensif et maintes passes ont été interceptées au centre de la glace et les Leafs ne pouvaient rien contre le système adopté par Tommy Gorman, qui a droit à une large part du mérite de la victoire des Maroons dans les deux premières parties de la série finale. Dave Trotter a été victime d'un accident au cours de la troisième période alors qu'il s'est fait une large entaille à la jambe lorsqu'il est tombé sur le patin de King Clancy. Trotter a dû être transporté à l'hôpital pour être pansé et il est peu probable qu'il puisse prendre part à la troisième partie de la série qui sera disputée au Forum de Montréal demain soir.

Si le Montréal sort de nouveau victorieux demain il sera assuré de la coupe Stanley et du championnat mondial, titre qu'il n'a pas eu depuis 1926, mais si au contraire les Maroons peuvent répéter leur exploit dans la première partie locale la saison du hockey prendra fin et la métropole canadienne pourra se flatter de posséder ses champions.

Alignement des équipes: Toronto: Hainsworth but, Connell, Horner déf., Wentworth, Evans, Clancy centre, Gracie, Goffon aile, Cain, Kelly aile, Marker. Substituts: Toronto: Hollett, Dav. Conacher, Primeau, Jackson, Kilrea, Thomas, Boll, Finnigan. Montréal: L. Conacher, Ward, Northcott, Smith, Trotter, Shields, Blinco, Robinson, Miller. Arbitres: A. G. Smith et Odie Cleghorn. Sommaire: Première période: 1. Maroons, Robinson 15.44. Pénalités: Smith, Conacher, Clancy, Evans. Arrêts: Hainsworth 9, Connell 21. Deuxième période: 2. Toronto, Jackson 7.32. 3. Montréal, Blinco (Shields) 16.48. Pun.: Blair, Evans, C. Conacher, Trotter, L. Conacher. Arrêts: Hainsworth 6, Connell 13. Troisième période: 4. Maroons, Northcott (Wentworth) 3.25. Pun.: Horner, C. Conacher, L. Conacher. Arrêts: Hainsworth 4, Connell 10.

LE HOCKEY

SAMEDI SOIR

Ligue Nationale (finale de l'est)	J.	G.	P.	N.	P.C.
Montréal	2	1	0	1	3
Rangers	2	0	1	1	4
Montréal gagne par 5-4.					
Les résultats: Montréal 2, Rangers 1. Montréal 3, Rangers 3.					

LES COMPTEURS

R.	A.	P.	M.
C. Conacher, Toronto	1	4	3
H. Jackson, Toronto	3	1	4
Paired, Rangers	2	4	4
Paired, Montréal	2	2	4
Blinco, Montréal	2	2	4
Northcott, Montréal	3	0	3
Dillon, Rangers	2	1	3
Reed, Rangers	2	1	3
Trotter, Montréal	2	1	3
Wentworth, Montréal	2	1	3
Primeau, Toronto	2	1	3
W. Cook, Rangers	1	2	3
Kelly, Toronto	2	0	2
McGill, Canadien	2	0	2
F. Cook, Rangers	2	0	2
Mets, Toronto	1	1	2
Finnigan, Toronto	1	1	2
Gracie, Maroons	0	2	2
Bouchard, Rangers	0	2	2
Murdoch, Rangers	0	2	2
Beattie, Boston	1	0	1
Clapper, Boston	1	0	1
McCarthy, Canadien	1	0	1
Jollat, Canadien	1	0	1
Jenkins, Canadien	1	0	1
Thomas, Toronto	1	0	1
Conolly, Rangers	1	0	1
Cain, Maroons	1	0	1
Clancy, Toronto	0	1	1
Shore, Boston	0	1	1
Shore, Rangers	0	1	1
Crutchfield, Canadien	0	1	1
Riley, Canadien	0	1	1
Mondak, Canadien	0	1	1
Smith, Maroons	0	1	1
Marker, Maroons	0	1	1
Horner, Toronto	0	1	1
Swartz, Boston	0	1	1
Heller, Rangers	0	1	1
Shields, Maroons	0	1	1

CHAMPIONNAT DE LA N.H.L.

J.	G.	P.	N.	P.C.
Toronto	4	3	1	2
Boston	4	3	1	2
Toronto gagne le championnat.				

LES RESULTATS: Boston 1, Toronto 0 (suppl.). Boston 0, Toronto 3. Boston 0, Toronto 2 (suppl.). Boston 1, Toronto 2 (suppl.).

SERIE B

J.	G.	P.	N.	P.C.
Montréal	2	0	1	1
Chicago	2	1	1	0
Montréal gagne par 1-0.				

LES RESULTATS: Montréal 0, Chicago 0. Montréal 1, Chicago 0 (suppl.).

SERIE C

J.	G.	P.	N.	P.C.
Rangers	2	0	1	1
Chicago	2	1	1	0
Rangers gagnent par 6-5.				

LES RESULTATS: Rangers 2, Canadien 1. Rangers 4, Canadien 0.

SERIE D

J.	G.	P.	N.	P.C.
Rangers	2	0	1	1
Chicago	2	1	1	0
Rangers gagnent par 6-5.				

LES RESULTATS: Rangers 2, Canadien 1. Rangers 4, Canadien 0.

Les Royals annulent à Halifax

Halifax. — A l'issue de la première partie de la série qui doit décider du championnat du hockey senior de l'Est du Canada, les Wolverines, d'Halifax, et les Royals, de Montréal, ont annulé 3 à 5. L'habileté des joueurs a été telle qu'après 90 minutes de jeu il a été impossible de choisir un favori pour décrocher les honneurs. Ces deux clubs se rencontreront ce soir dans une partie décisive et le vainqueur s'attaquera ensuite aux Bearcats, de Port Arthur, champions de l'Ouest, dans une série pour le championnat du Canada et la possession de la coupe Allan, détenue depuis deux ans par les Eperviers, de Moncton. Après six minutes de jeu à la première période Hudson, sur une passe de McGlashen, donna l'avantage d'un point aux Wolverines. Ce point compté, Halifax a tenté de jouer un jeu défensif pour conserver son avantage. Pendant toute cette période les Royals n'ont pas réussi une seule fois à prendre le gardien de bust Budar en défaut. Vers la fin de la seconde période, H. Murray, sur une belle passe de Watson, réussissait à compter le premier point des Royals pour égaliser le résultat de la partie. La troisième période a été la plus intéressante. Chaque club avait à cœur de compter. Saint-Germain, Farquharson, ont enregistré deux autres points pour les Royals, tandis que Lawlor, sur une passe de Lennon, et Ferguson en faisaient autant pour Halifax. On a joué trois périodes supplémentaires consécutives, mais il fut impossible de compter un autre point. Chaque équipe donnait un jeu plutôt défensif et ne s'avancait dans le territoire de l'adversaire que s'il y avait une ouverture. Les deux gardiens de buts, Séguin, pour les Royals, et Budar, pour les Wolverines, ont donné un superbe jeu. Le premier a bloqué 32 arrêts et le second 47.

Composition des équipes: ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

ROYAL: Séguin but, Bubar, H. Murray déf., Graham, Taucher déf., Lavigne, Farquharson centre, McGlashen, Neville aile d., Hudson, St-Germain aile g., Lennon. Subs: Royal: Watson, K. Murray, MacQuisten et Mundy. Halifax, subs: Lawlor, Ferguson, Porteous et Shields. Sommaire: Première période: 1. Halifax: Hudson-McGlashen 6.03. Pénalités: Lavigne, Graham et Farquharson. Deuxième période: 2. Royal: Murray-Watson 18.25. Pénalités: Graham 2, Watson, Mundy et Hudson. Troisième période: 3. Royals: St-Germain 9.33. 4. Halifax: Lawlor 11.53. 5. Royals: Farquharson 13.01. 6. Halifax: Ferguson 18.37. Pénalités: Mundy, Farquharson. 1ère période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Shields. 2e période supplémentaire: Pas de point et de pénitions. 3e période supplémentaire: Pas de point. Pénition: Murray.

Les Monarchs triomphent du Saskatoon

Winnipeg, 8. — A l'issue de leur troisième et dernière rencontre, samedi soir, les Monarchs, de Winnipeg, ont triomphé 3 à 2 des Wesleys, de Saskatoon. Cette victoire permet aux Monarchs de rencontrer les Wolves, de Sudbury, dans la finale pour la coupe Memorial. Combatant sans relâche, les Saskatoons sont parvenus à deux reprises à égaliser le résultat contre les redoutables Monarchs, de Winnipeg. Neuf minutes avant la fin de la joute, Pete Bélanger, centre de la deuxième ligne d'attaque, s'empara de la rondelle et compta le point victorieux. Paul Gauthier, dans les filets du Monarch, a joué une excellente partie. A plusieurs reprises, il a fait des arrêts presque miraculeux. Il fut la vedette de la partie. Le Saskatoon fut très malchanceux. A maintes reprises les Wesleys se trouveront seuls devant le gardien des buts, mais ne pouvaient parvenir à placer la rondelle dans le filet des adversaires. Neilson fut la vedette des vaincus. Pendant qu'il fut sur la glace, les défenses des Monarchs eurent beaucoup de travail, car Neilson était presque constamment dans le territoire des Monarchs. Il a pris Gauthier en défaut deux fois, avec ses lancers rapides de courte portée. Voici le sommaire de la joute: Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période: 4-Saskatoon-Neilsen (Leswick) 9.36. 5-Winnipeg-Bélanger 11.51. Pénitions: Wyman, Field, Rheault. Arbitres: Alex. Irvin, Winnipeg; C. Small, Saskatoon.

Winnipeg buts Beranek défenses Ettinger Barker défenses Clubb Pruskaki centres Neilsen Keenan avants Sampson Winnipeg, subs.: Bélanger, Martel, Rheault, Boyd. Saskatoon, subs.: Leswick, Vogt, Wyman, Bennett. 1ère période: 1-Winnipeg-Martel 5.57. 2-Saskatoon-Neilsen (Bennett) 19.59. Pénition: Pettinger. 3-Winnipeg-Keenan (Krol, Boyd) 17.27. Pénition: Martel. 3ème période:

La C. C. F. au marché St-Jacques

Mme MacInnis parle en français — M. Woodsworth dit que l'Ouest regarde avec grand intérêt les efforts de la C.C.F. dans l'Est

La Co-operative Commonwealth Federation a tenu une assemblée hier après-midi au marché Saint-Jacques. Un auditoire nombreux y est allé entendre le chef de la C. C. F., M. J. S. Woodsworth, sa fille, Mme Angus MacInnis, M. Lloyd Almond et Jean Périn, annoncés comme candidats de la C.C.F. dans Mont-Royal et Saint-Jacques respectivement.

M. Woodsworth a dit que l'Ouest regarde avec grand intérêt les efforts de la C.C.F. dans l'Est. Dans cette partie-ci du pays tout le monde est né libéral ou conservateur, mais il espère que le nouveau parti réussira quand même à s'implanter. Il a cité comme marquis du progrès du mouvement, le fait que dans deux provinces, la Colombie et la Saskatchewan, la C.C.F. constitue l'opposition officielle, et que Toronto a élu un maire qui est du troisième parti.

Il a parlé de la faillite des deux grands partis qui d'ailleurs ont les mêmes attitudes sur les questions importantes. La meilleure propagande en faveur de la C.C.F. c'est que les gens ne sont pas satisfaits. On dit que le programme de la C.C.F. n'est pas pratique, mais est-ce que le système actuel l'est davantage? Le chômage est-il pratique? Le pays est rempli de ressources naturelles et une grande partie de la population n'en peut pas jouir comme elle le devrait. Il n'y a que deux pour cent de la population qui est assez riche pour payer l'impôt fédéral sur le revenu. Si les gens qui gouvernent le pays ne sont pas capables de nourrir le peuple, il est temps que l'on change. On dit que le nouveau système ne peut pas être financé; il peut l'être, il y a du crédit et de l'argent disponibles dans les banques, nous ne sommes pas intéressés à édifier de nouvelles fortunes, mais à satisfaire aux besoins du peuple.

La C.C.F. veut rétablir la liberté politique et économique. On peut trouver au Canada du travail pour tout le monde et à un salaire raisonnable, et tout homme devrait avoir le droit et les moyens de posséder sa maison. M. Woodsworth a critiqué la dépense de \$20,000,000 par an pour la défense nationale. Il est opposé au système capitaliste parce que, dit-il, il est à la base même de la guerre. Si le monde continue la lutte pour les marchés il y aura d'autres guerres. Il a terminé en disant que la guerre pourrait être évitée par un effort de coopération des nations pour régler les problèmes internationaux.

Mme Angus MacInnis a parlé en français. Elle a souligné les efforts tentés pour promouvoir la C.C.F. dans l'Est, et a dit qu'il ne manque qu'une chose: une femme canadienne-française qui prendrait la tête du mouvement parmi les femmes.

Le service de M. John-Patrick O'Shea, directeur général de la maison d'importations de verre J.-P. O'Shea & Co., décédé samedi, à l'âge de 40 ans, a eu lieu à 9 heures, ce matin, à l'église St. Michael. M. O'Shea était l'un des directeurs de l'hôpital Notre-Dame.

Il faudra surveiller les "télégraphes" Au cours de son allocution à la radio, hier soir, M. F.-A. Monk, chef de l'Action libérale nationale, a précisé que parmi les 15,000 à 17,000 noms qui restent sur les listes électorales supplémentaires, dont la révision s'est terminée vendredi soir à Montréal, des milliers de faux noms figurent encore. L'Action libérale, dit-il, n'a pu faire enquête dans tous les comtés municipaux et préparer une preuve satisfaisante pour les contester. Il reste que le jour de la votation, il faudra surveiller dans tous les arrondissements et tous les polls, les votes de "télégraphes".

M. Monk a vigoureusement dénoncé la confection de listes électorales aussi malhonnêtes.

Le voyage annuel du ravitailleur Nasopic, navire de la compagnie de la Baie d'Hudson, se fera du 13 juillet au 26 septembre. Le navire quittera Montréal et reviendra à Halifax après sa tournée dans les eaux de l'Arctique.

L'Orchestre de l'Ecole Primaire Supérieure Saint-Stanislas Jeudi soir dernier, une salle comble applaudissait les succès de l'Orchestre de l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas, dirigé par le Frère Ignace-Henri. Si l'on jette un coup d'oeil sur le programme, on y remarque: "La Reine du Nord" de Fulton, "La Flûte enchantée" de Mozart, "Bummel Petrus" de Werner-Karsten, "Poète et paysan" de Suppe, "Les Patineurs de Waldteufel", "Faust" (extrait) de Gounod, "Estudiantina" de Waldteufel, "La Vague" de Earl, "Polonaise Militaire" de Chopin et "Cavalerie Légère" de Suppe.

Afin de permettre un peu de repos aux musiciens, les frères Beausoleil chanteront "Petit espigole, va", Noël L'Abbé et Pierre-Paul Paradis chanteront un duo intitulé: "A Genève". MM. Marcel Courtois et Marcel Braun rendront avec succès le duo de piano: "Roméo et Juliette", arrangement de Bellini.

Navires en route vers Montréal L'un des premiers sinon le premier des navires à s'engager dans le port de Montréal cette année sera le Marisathodan, signalé aux environs de Terre-Neuve. On l'attend à Montréal la semaine prochaine. On apprend qu'une vingtaine de navires chargés de grain étranger sont en route vers Montréal. Leur cargaison sera transbordée dans le port, à destination de différents points de l'intérieur des Etats-Unis.

A Verdun Les élus seront probablement assermentés lundi et le conseil se réunira le soir — Le chômage

Il est probable que le maire et les échevins de Verdun qui viennent d'être élus seront assermentés lundi prochain et que le conseil municipal se réunira lundi soir. Un des premiers problèmes que le nouveau conseil devra régler c'est celui de la commission du chômage. La commission actuelle est composée de MM. les échevins Lafrance, Lalonde — tous deux réfractaires — et Grew qui ne s'est pas présenté à la dernière élection; elle restera en fonction jusqu'à la nomination d'une nouvelle commission.

Plusieurs semaines avant l'élection M. J. N. Francoeur avait demandé la nomination d'une commission indépendante du conseil, mais vu la proximité des élections on avait laissé les choses dans le même état. Samedi, le maire Ferland, plusieurs fonctionnaires supérieurs de la ville, et M. Lane, directeur de la Commission du chômage, ont rencontré M. Taschereau aux bureaux du gouvernement et lui ont demandé qu'il soit permis aux échevins de siéger dans la nouvelle commission. M. Taschereau n'a pas voulu s'engager, mais il a dit à M. Ferland de faire adopter une résolution à cet effet par le conseil.

Le service de M. Mitchell A LA "CHRIST CHURCH CATHEDRAL"

Le premier ministre de la province, des membres du cabinet provincial, du cabinet fédéral et du Sénat, des représentants de la magistrature et d'un peu toutes les classes de la société ont assisté, samedi, à la Christ Church Cathedral, au service funèbre de M. Walter G. Mitchell, ancien trésorier de la province. Selon un désir exprimé par le défunt, la cérémonie fut très simple.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Terence et William Mitchell; son frère, M. H. L. Mitchell; ses oncles, M. George Johnson; MM. Charles et S. Housh; Joseph, William et John Mitchell; Fugère Tarte, Claude Pelletier et Kenneth Johnson. Dans l'assistance, on remarqua MM. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, R. A. F. Greenshield, juge en chef de la province, Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat, J. L. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale, Ian MacKenzie, ancien ministre de l'Immigration; Honoré Mercier, ministre provincial des Terres et forêts; R. Stockwell, trésorier provincial; sénateur H. G. Logan; Victor Marchand, conseiller législatif; MM. les sénateurs J. P. B. Casgrain, Lorne C. Webster, E. W. Tait, Rodolphe Lacombe, J. E. Prévoist, A. J. Brown, etc.; MM. J. C. Nichol, président du Conseil législatif; E. W. Beatty, Gordon Scott, MM. les juges Louis Boyer, Philippe Demers, Maurice Tétréan, J. C. Walsh; sir Charles Gordon; C. J. Arcand, ministre provincial du travail; MM. Andrew Kay, Gustave Lemieux, J. A. Dillon; sénateur Smeaton White; le recorder Léon-Georges Plante; le recorder Wilfrid Besette; le maire et plusieurs échevins de la ville de Montréal; des centaines d'autres.

Le niveau de l'eau dans le port

Ottawa, 8. — Le service hydrographique du Canada, ministère de la marine, annonce que le niveau de l'eau dans le port de Montréal le mois de mars dernier a été le plus bas depuis 75 ans. Le niveau était de 10 pouces et trois quarts plus bas qu'en mars 1934.

Le "Nascopic"

Le voyage annuel du ravitailleur Nasopic, navire de la compagnie de la Baie d'Hudson, se fera du 13 juillet au 26 septembre. Le navire quittera Montréal et reviendra à Halifax après sa tournée dans les eaux de l'Arctique.

L'Orchestre de l'Ecole Primaire Supérieure Saint-Stanislas

Jeudi soir dernier, une salle comble applaudissait les succès de l'Orchestre de l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas, dirigé par le Frère Ignace-Henri. Si l'on jette un coup d'oeil sur le programme, on y remarque: "La Reine du Nord" de Fulton, "La Flûte enchantée" de Mozart, "Bummel Petrus" de Werner-Karsten, "Poète et paysan" de Suppe, "Les Patineurs de Waldteufel", "Faust" (extrait) de Gounod, "Estudiantina" de Waldteufel, "La Vague" de Earl, "Polonaise Militaire" de Chopin et "Cavalerie Légère" de Suppe.

Afin de permettre un peu de repos aux musiciens, les frères Beausoleil chanteront "Petit espigole, va", Noël L'Abbé et Pierre-Paul Paradis chanteront un duo intitulé: "A Genève". MM. Marcel Courtois et Marcel Braun rendront avec succès le duo de piano: "Roméo et Juliette", arrangement de Bellini.

Navires en route vers Montréal

L'un des premiers sinon le premier des navires à s'engager dans le port de Montréal cette année sera le Marisathodan, signalé aux environs de Terre-Neuve. On l'attend à Montréal la semaine prochaine. On apprend qu'une vingtaine de navires chargés de grain étranger sont en route vers Montréal. Leur cargaison sera transbordée dans le port, à destination de différents points de l'intérieur des Etats-Unis.

Soc. St-Jean-Baptiste L'ŒUVRE DU LIVRE FRANÇAIS — RÉUNIONS DE LA SEMAINE

Depuis la fondation de l'Œuvre du Livre français, en 1915, le Conseil général de la Société n'a cessé d'y intéresser les sociétés et le public en général. Le but de cette œuvre consiste à recueillir les livres et les brochures usagés au bénéfice des bibliothèques de jeunesse, des institutions de bienfaisance, des écoles, des paroisses des autres provinces de la confédération.

Cette louable initiative, la Société, dès la première année, a pu expédier en Ontario seulement, plus de 75,000 volumes et 180,000 sections de revues diverses. Cette littérature en contact avec nos compatriotes en contact avec la pensée française et créateur autour de la langue, l'atmosphère favorable qui lui faisait défaut.

Tous les ans, depuis, les directeurs se sont efforcés d'activer la même propagande. Le Conseil général fait de nouveau appel à la générosité des Canadiens français de Montréal et des environs. Il invite les sections à profiter de l'époque des déjeunés pour recueillir les livres et brochures dont elles ont besoin. Elles se servent plus et songent à se débarrasser d'elles. Il suffit d'appeler au secrétaire général de la Société, Plateau 112, lequel se chargera de faire transporter au Monument national, 1182, rue Saint-Laurent, les livres et collés.

Que tous se mettent à l'œuvre sans tarder et la Société pourra, une fois de plus, rendre de réels services à divers groupements nationaux. Voici, cette semaine, les principales assemblées du Conseil général, des comités régionaux et des sections.

LE LUNDI 8 AVRIL De l'Immaculée-Conception: Tous les soirs, cette semaine, exposition industrielle de la section de l'Immaculée-Conception dans la salle paroissiale, angle des rues Rachel et Boyer. Toute la population est invitée et surtout les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste sont cordialement invités.

Notre-Dame-des-Anges: Assemblée mensuelle, à 8 h. 15, à l'école Ducloux, 1245, rue Sainte-Croix. Causerie par M. et J. Jamin. Hommes et jeunes gens sont cordialement invités.

Francis-Xavier-Garneau: de Notre-Dame-du-Rosaire: Assemblée mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villars et Boyer.

Conférence sur la Défense nationale, par M. le curé Emile Lambert, de Saint-Léonard-de-Port-Maurice. Le conférencier sera présenté par M. J.-A. Cousineau, avocat, et remercié par le curé de Saint-Jacques. M. Emile Pigeon, directeur, représentera le Conseil général. Au programme: Mmes. Duchesne, G. Lucas et E. Dubois, Mlle L. Duchesne, M. Lucien Goyrou, l'orchestre Francis-Xavier-Garneau, sous la direction de M. Léopold Harpin. Vues animées de la section de l'Immaculée-Conception, sous la direction de M. Léopold Harpin, par la maison Page et freres, vendeurs d'automobiles Ford. Prix de présence, entrée gratuite. Soirée est sous la présidence effective de la section.

Présentation, de Sainte-Jeanne d'Arc: Séance régulière, à 8 h. 15, au sous-sol, 3675, rue Hochelaga. Rapport du délégué au congrès.

LE MARDI 9 AVRIL L'Œuvre du Livre français: Séance mensuelle, à 8 h. 15, à la salle numéro 2030, rue Malouine. Rapport de l'ami de l'achat chez nous par le président, J. A. Lacombe. Organisation de la quête à domicile pour les pauvres. Les marchands sont spécialement invités.

Notre-Dame-de-la-Croix: Séance régulière, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Rapport du délégué au congrès.

LE MERCREDI 10 AVRIL Come-Cherrier: A la Paestrale nationale, assemblée mensuelle, à 8 h. 30. Rapport du président du conseil régional du centre, M. Roméo Cusson. Rapport de la délégation auprès du Conseil général, M. Adrien Armand. Rapport des délégués au congrès, M. Jules Massé.

Continuation de l'étude d'un programme national économique. Vu l'importance de ce sujet, les membres sont priés d'être présents à l'heure indiquée plus haut.

Saint-Jean-Baptiste: Séance mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villars et Boyer. Causerie par le Dr Thomas Dumont, intitulée La modération.

Notre-Dame-de-la-Croix: Assemblée mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villars et Boyer. Rapport du délégué au congrès.

Assemblée mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villars et Boyer. Rapport du délégué au congrès.

Un projet de loi de M. Cohen

Pour amender la législation relative aux compagnies de fidéicommiss

Québec, 8 (D.N.C.) — M. Joseph Cohen, député de Saint-Laurent, a fait distribuer un projet de loi qui a pour but d'amender la loi des compagnies de fidéicommiss, ou "trust companies". D'après cette législation, toute compagnie pourrait se fusionner avec une autre compagnie, vendre ou céder à une autre compagnie son entreprise et ses droits, son actif, etc. La compagnie qui se porterait ainsi acquéreur assumerait les droits et les devoirs de la compagnie vendue.

Cette cession, vente ou fusion ne prendrait effet qu'après avoir été approuvée par les actionnaires de la compagnie réunis en assemblée d'urgence convoquée par le vote des porteurs de deux tiers en valeur des actions représentées par les actionnaires présents personnellement ou par fondés de pouvoirs.

Il faudra aussi que cette cession ou fusion ait été autorisée par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du directeur de la province, sur dépôt d'une copie d'un acte de fusion ou de cession au bureau du trésorier, qu'un avis de cette approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, ait été publié dans la Gazette Officielle, etc.

Pour les fins de la loi, le mot compagnie signifie une compagnie fédérale, extraprovinciale ou étrangère pourvu que telles compagnies soient autorisées par leurs chartes à assumer les pouvoirs de fidéicommiss.

Les Syndicats catholiques

Assemblée ce soir à l'Edifice des Syndicats, 1231, de Montigny est, à 8 h. 15 p.m.

1. Syndicat des pressiers de ville: assemblée importante; on donnera lecture d'une lettre des maîtres-imprimeurs relativement au contrat de travail. Il sera aussi question de propagande.

2. Syndicat de l'auto-touture: assemblée régulière; rapport de M. Lachapelle sur les activités du Syndicat.

3. Syndicat des plombiers: A l'assemblée de ce soir, l'agent d'affaires présentera un rapport des entrevues récentes avec le Builders Exchange.

4. Syndicat des employés barbiers: Nous prions les employés barbiers de se rendre en aussi grand nombre que possible à l'assemblée de ce soir. Le contrat de travail préparé par le comité sera soumis à l'assemblée pour approbation. Cette réunion est une des plus importantes de l'année.

5. Syndicat des peintres: Assemblée régulière ce soir. Rapport des délégués au Comité conjoint et au Builders Exchange.

6. Syndicat des Cordonniers: assemblée ce soir de la section féminine. Plusieurs nouvelles très encourageantes seront communiquées à l'assemblée par l'agent d'affaires. Nous prions les dames de se rendre en grand nombre.

Les registraires fédéraux

Les registraires fédéraux se sont réunis samedi à l'hôtel Pennsylvania sous la présidence du notaire J.-A. Couture. Le colonel Minns a donné des renseignements sur la révision des listes électorales fédérales.

M. le notaire Couture a présenté M. Gerald Almond l'a remercié. Les officiers de la nouvelle association des registraires sont: président, J.-A. Couture, notaire, registraire fédéral, district de Montréal-Rosemont; trésorier, Gerald Almond, avocat, registraire fédéral, district de Mont-Royal; secrétaire, Edouard Lamontagne, professeur d'élocution, registraire fédéral, district de Verdun.

Club ouvrier Maisonneuve

Le Club ouvrier Maisonneuve a, le 1er avril dernier, adopté et envoyé au comité exécutif une résolution qui conclut "à ce que les autorités municipales notifient le gouvernement provincial de prendre la charge dans son entier, du problème des secours aux chômeurs, pour la cité de Montréal".

Les "Soirées littéraires de Montréal"

Le prochain concert-causerie des "Soirées littéraires de Montréal" aura lieu demain soir, au Ritz-Carlton, sous la présidence de M. Edouard Montpetit. Le conférencier sera M. Jean Penverne, qui traitera le sujet suivant: "Boulevard, Potloup, Soupe et Cie, Georges Courteline, directeur". Le Quatuor Alouette, composé de MM. Jules Jacob, Roger Filiatrault, André Trotter et Emile Lamarre, interprétera un groupe de chansons du terroir, sous la direction artistique de M. Oscar O'Brien.

Pour renseignements, appeler: Dollard 8141.

Causerie de M. Claude Melançon

M. Claude Melançon, publiciste français des Chemins de fer nationaux, sera le conférencier à la prochaine séance de la Société canadienne d'histoire naturelle, mardi soir, à 8 h. 15, au Laboratoire de botanique, salle 112, de l'Université de Montréal. M. Melançon traitera de la "mythologie des Bixulés". M. L.-P. Dugal parlera de Lamarck zoologue.

Mort de M. W. D. Robbins

Le ministre des Etats-Unis au Canada, depuis 1933, a succombé à la pneumonie, à New-York, à l'âge de 50 ans

New-York, 8 (A.P.) — M. Warren-Delano Robbins, ministre des Etats-Unis au Canada et cousin germain du président Franklin-Delano Roosevelt, est décédé hier soir, à l'âge de 50 ans. Il était malade depuis une semaine.

M. Robbins est tombé malade lundi dernier d'un mauvais rhume. Il fut hospitalisé et son état ne semblait inspirer aucune crainte lorsque, subitement, en fin de semaine, il entra en subcoma. Il était venu à New-York, d'Ottawa, pour faire une causerie. Les membres de sa famille étaient à son chevet à ses derniers moments.

Warren-Delano Robbins était né à Brooklyn, N.-Y., le 3 septembre 1885. Comme le président et les autres membres de la famille Roosevelt, il suivit ses cours à l'Université Harvard, finissant en 1908. Il débuta immédiatement dans sa carrière de diplomate comme secrétaire particulier du ministre des Etats-Unis au Portugal.

Il fut ensuite successivement attaché aux ambassades de Buenos Aires, de Paris, de Mexico et du Guatemala. En 1916, il fut assigné au département d'Etat de Washington. En 1917, il accompagna les ministres de France qui visitèrent les Etats-Unis et, à l'automne de la même année, était attaché à l'ambassade belge à Washington.

Il retourna à Buenos-Aires et alla à Santiago avant de devenir chef du département des Affaires étrangères du Proche-Orient, à Washington.

M. Robbins fut conseiller de la délégation américaine à la conférence de limitation des armements, tenue à Washington en 1921 et 1922. Il devint conseiller de l'ambassade américaine à Rome en 1925.

En 1928, il fut nommé ministre des Etats-Unis à El-Salvador. Il revint aux Etats-Unis pour agir comme secrétaire de la délégation américaine à la conférence internationale de conciliation des Etats américains.

En septembre 1931, il fut nommé directeur du protocole, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination comme ministre des Etats-Unis au Canada, le 11 mai 1933.

Quelques semaines après son arrivée à Ottawa, M. Robbins dut aller à Londres pour conseiller la délégation américaine à la conférence économique.

Le "Mois"

LIVRAISON DE MARS

LE MOIS publié dans son numéro de mars les articles suivants: Rassuroons la France, par le général Gorecki, président des Anciens combattants de Pologne; Le principe corporatif et l'agriculture, par M. Walter Elliott, ministre britannique de l'Agriculture; Le chômage, par Adrien Marquet, ancien ministre du Travail; Climat du théâtre lyrique en France, par Georges Riquier; Le traitement par le sympathique, par le docteur Georges Schoengru.

En outre on trouve dans ce numéro de la Revue d'Informations internationales LE MOIS une quarantaine d'études sur toutes les questions d'actualité (politique, économie, vie sociale, lettres, arts, sciences).

Pour obtenir LE MOIS, s'adresser à la Librairie Wilfrid Methot, 325 est, rue Saint-Catherine, à Montréal. Numéro spécimen sur réception de \$1.00.

Mort de M. D. Davignon

Saint-Hyacinthe, 8 (D.N.C.) — M. D. Davignon, échevin de Saint-Hyacinthe, l'un des représentants du quartier no 4, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 65 ans. Il était malade depuis plusieurs mois. Il était marié et ne laisse pas d'enfants. M. Davignon est le deuxième échevin de notre ville à disparaître depuis quinze jours. Il avait été précédé, à la même date, par l'échevin Arthur Chenette, le 22 mars dernier.

Funérailles de M. J.-B. Reid

Mont-Laurier: Le 1er avril en la cathédrale ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Baptiste Reid, entrepreneur industriel, décédé le 28 mars dernier. Le service fut chanté par M. l'abbé A.-P. Neveu, curé de la cathédrale, assisté de MM. les chanoines de Mont-Laurier, M. l'abbé J.-B. Reid, curé de la paroisse de Saint-Jacques, M. l'abbé J.-B. Reid, curé de la paroisse de Saint-Jacques, M. l'abbé J.-B. Reid, curé de la paroisse de Saint-Jacques.

DUPUIS pour les mariés de Pâques Dupuis est l'endroit où vous trouverez tout ce qu'il faut pour meubler et garnir un appartement ou un logement... à la ville, aux environs ou à la campagne. meubles, carpettes, rideaux, vaisselle, verrerie, argenterie, coutellerie, etc., etc. SYSTEME D'ACHAT BUDGETAIRE "DUPUIS" — Tous les achats indispensables peuvent être faits de cette manière tout en économisant. Adresser-vous au système, chez DUPUIS. Dupuis Frères, ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, secrétaire. A. J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires ASSURANCES HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE. INVENTIONS. COMPTABLES P.-A. GAGNON. LaRue & Trudel. MORENCY FRÈRES LTÉE. WISINTAINER & FILS. Prof. P. DELTOUR.